



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

COMITE REGIONAL
DES PECHES MARITIMES



NORMANDIE

l'Europe
s'engage
en France
avec le **F&**



Groupe de travail « Oiseaux » et « Usages »



Littoral seino-marin (ZPS) *6 décembre 2019*



❖ Organisation du GT

Rappel de la démarche Natura 2000 et du calendrier

1) TOME 1: Etat des lieux du Patrimoine Naturel

Retour sur la dernière version

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

2) TOME 2: Etat des lieux des activités

Retour sur la dernière version

Etat des lieux de la pêche professionnelle

Finalisation du diagnostic des activités

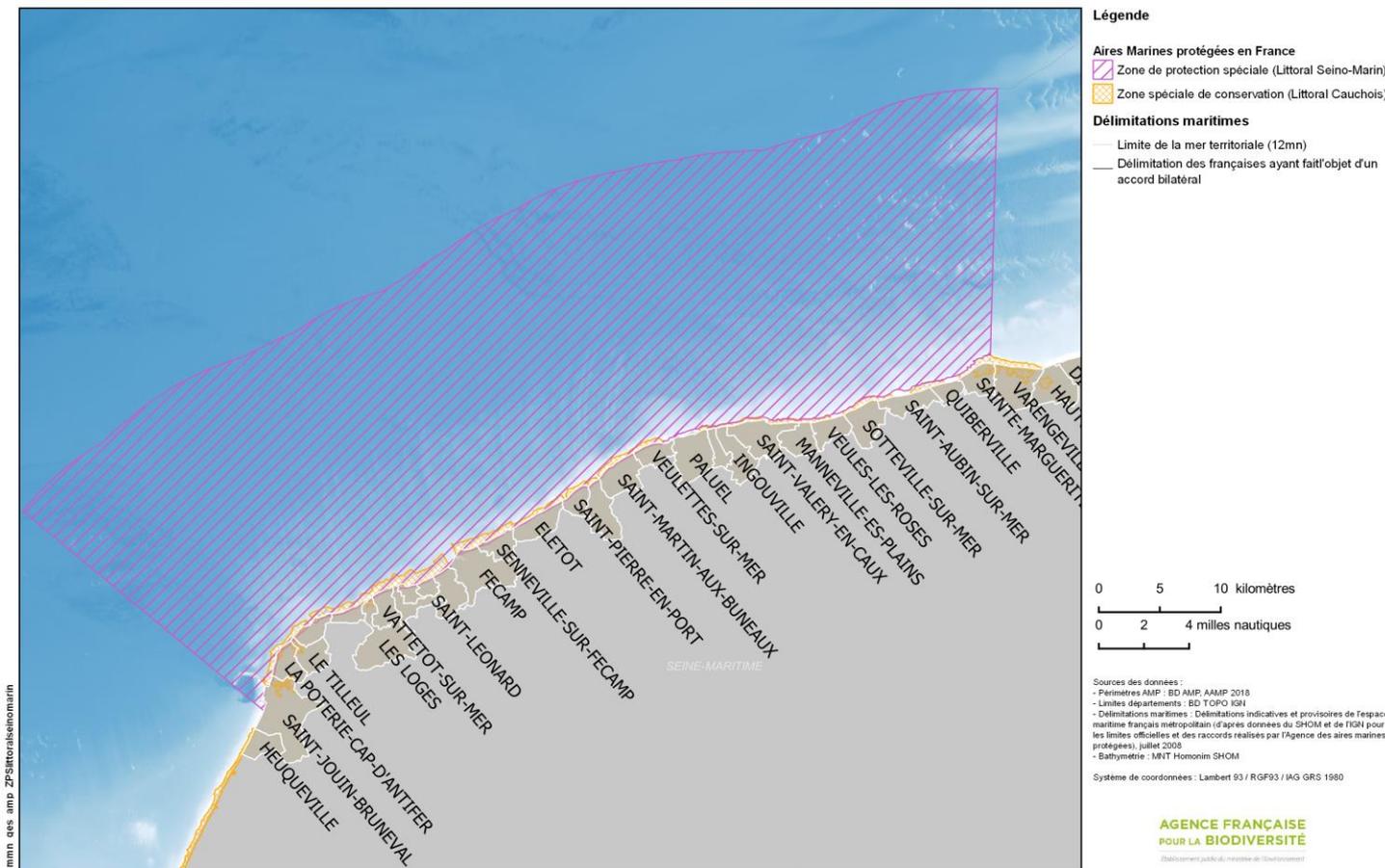
3) Prochaines étapes

4) Atelier: Définir les Objectifs à Long Terme

❖ La zone Natura 2000 : Littoral Seino-marin

 **FACADE MANCHE MER DU NORD**
ZPS Littoral Seino-Marin

EDITEE LE : **02/2019**

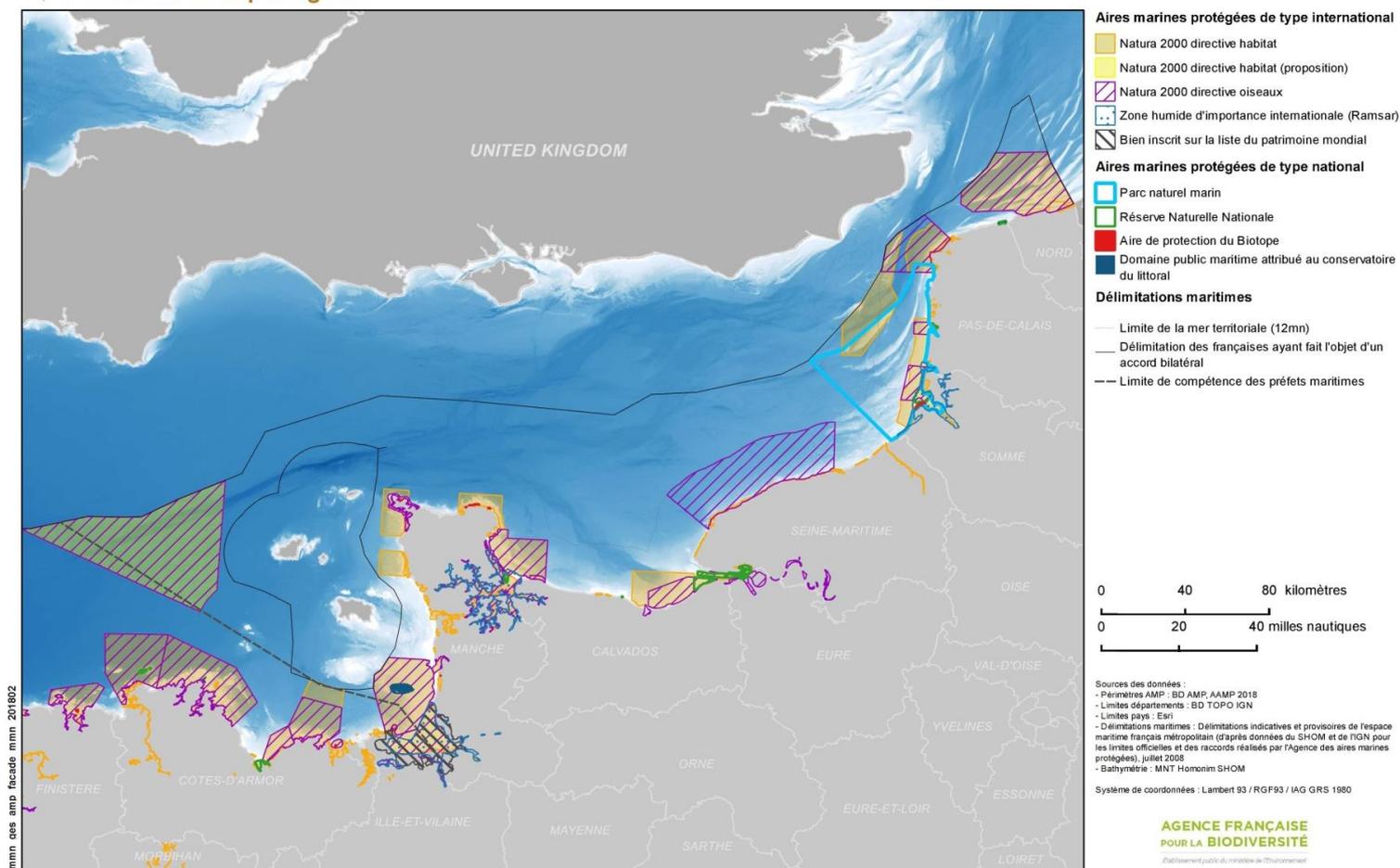


mmn des amp ZPSlittoralseinoamarin

❖ La zone Natura 2000 : Littoral Seino-marin

 **FACADE MANCHE MER DU NORD**
Aires marines protégées

EDITEE LE : **09/2018**



mmn des amp facade mnn 201802

❖ Rappel de la démarche

L'Etat désigne le site

Les préfets mettent en place le COPIL

Installation du COPIL le 28 Mars 2018

Le Comité de pilotage

Définit les objectifs et mesures : DOCOB

Diagnosics
Enjeux/objectifs
Mesures de gestion

Groupe de travail

- Juillet 2018
- Septembre 2019
- Décembre 2019

Validation des Diagnostics 2020

Opérateur propose et le COPIL valide

Les préfets approuvent le DOCOB

Organisation en 2020 de Groupe de Travail sur les mesures de gestion

Mise en œuvre des actions

❖ Organisation du GT

Rappel de la démarche Natura 2000 et du calendrier

1) TOME 1: Etat des lieux du Patrimoine Naturel

Retour sur la dernière version

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

2) TOME 2: Etat des lieux des activités

Retour sur la dernière version

Etat des lieux de la pêche professionnelle

Finalisation du diagnostic des activités

3) Prochaines étapes

4) Atelier: Définir les Objectifs à Long Terme

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

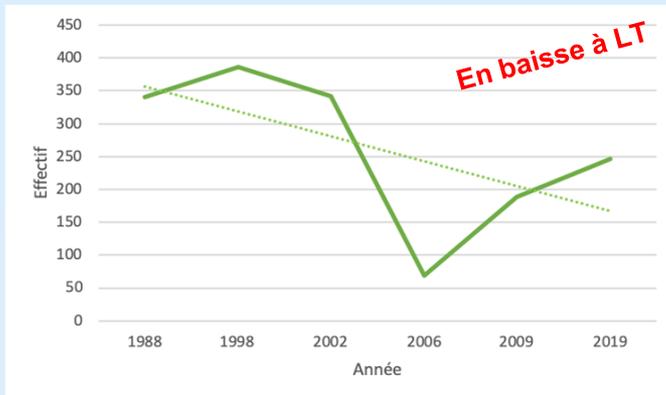
Retour sur la dernière version du TOME 1

- Présentation de la ZPS
 - Contexte
 - Fiche d'identité
 - Statuts de protection et mesures existantes
 - Données abiotiques
 - Qualité des eaux
- Bilan des connaissances sur la ZPS
 - **Nicheurs**
 - Hivernants
 - Migrateurs
- **Hiérarchisation des enjeux**
 - Migrateurs
 - **Nicheurs**
- **Pressions et menaces**
- **Synthèse des enjeux**

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

- Les oiseaux nicheurs: une baisse globale des effectifs

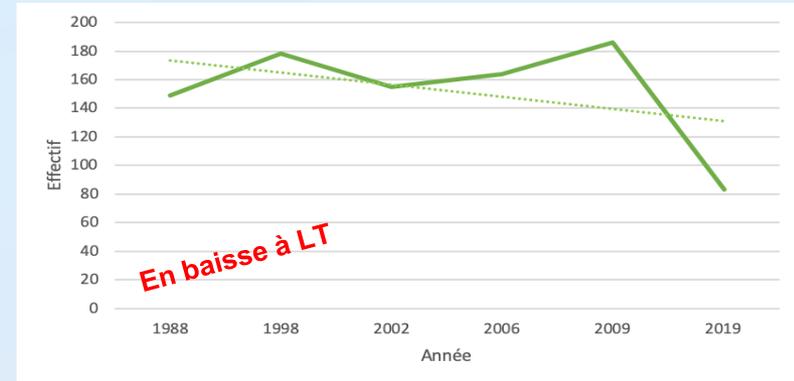


Fulmar boréal

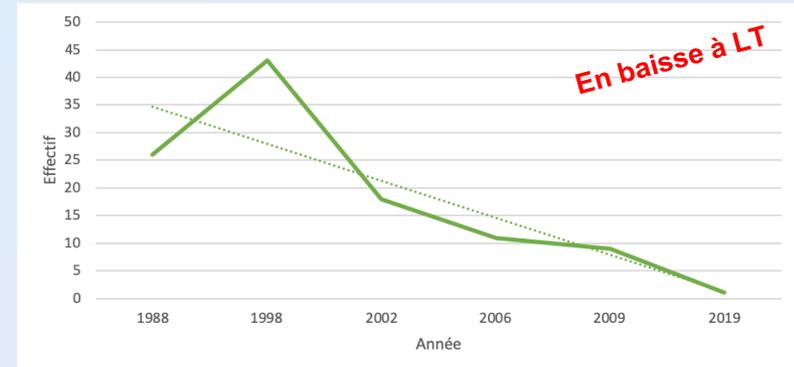


Cormoran huppé

Evolution des effectifs des populations nicheuses sur la ZPS de 1988 à 2019



Grand cormoran

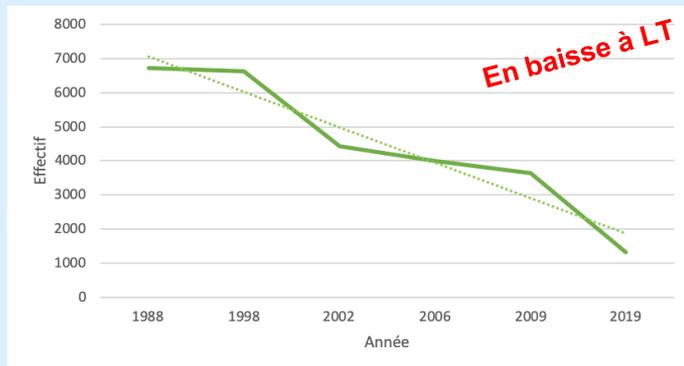


Goéland brun

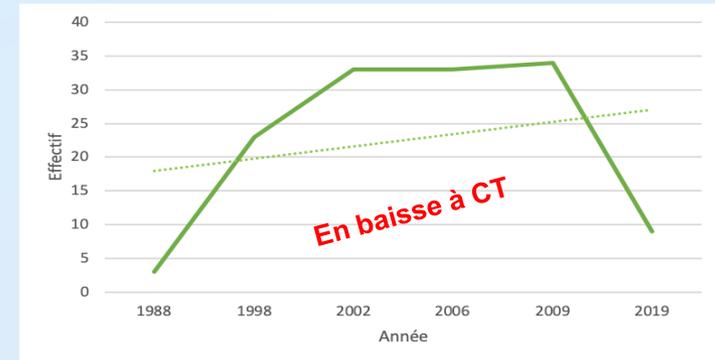
❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

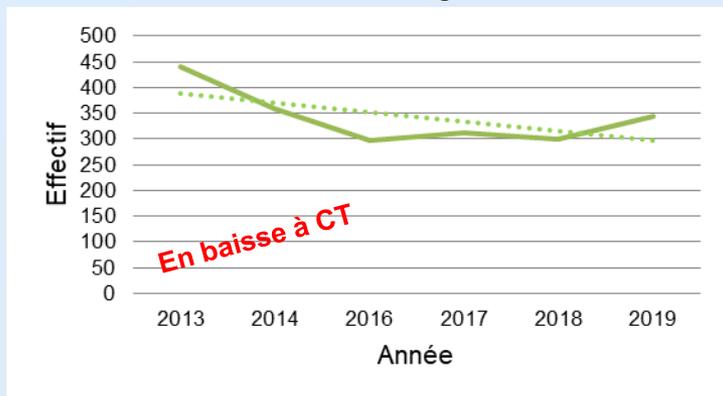
- Les oiseaux nicheurs: une baisse globale des effectifs



Goéland argenté

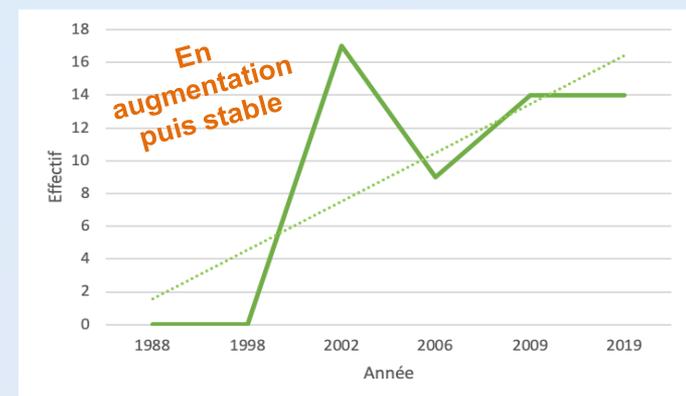


Goéland marin



Mouette tridactyle

Evolution des effectifs des populations nicheuses sur la ZPS de 1988 à 2019 sauf mouette tridactyle (2013 – 2019)



Faucon pèlerin

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

- Les oiseaux nicheurs: importance de la ZPS

Nom Vernaculaire	Nom latin	Importance régionale	Importance nationale
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax</i>		
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	x	
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	x	x
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>		
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>		
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	x	x
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	x	x
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	?	

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

- Hiérarchisation des enjeux: mise à jour des seuils d'importance
L'exemple des enjeux hivernants

Enjeux HIVERNANTS		
Enjeu Majeur	[10 – 6]	Mouette pygmée, Plongeon indéterminé
Enjeu Fort] 6 – 4 [Goéland marin, Grèbe huppé, Mouette tridactyle, Plongeon catmarin, Guillemot de Troïl, Goéland argenté, Grèbe esclavon, Fulmar boréal, Grèbe jougris, Plongeon arctique
Enjeu Moyen] 4 – 1 [Alcidé indéterminé, Cormoran indéterminé, Cormoran huppé, Goéland brun, Sterne caugek, Grand cormoran, Faucon pèlerin, Fou de Bassan, Harle huppé, Pingouin torda
Enjeu Faible	1	Grand labbe, Macreuse noire, Mouette mélanocéphale, Oie Cendrée, Tadorne de Belon

Anciens seuils



Nouveaux seuils

Enjeux HIVERNANTS (ZPS)		
Enjeu Fort	4 - 10	goéland argenté, goéland marin , grèbe huppé, grèbe esclavon, mouette tridactyle, mouette pygmée, plongeurs (plongeon arctique, plongeon catmarin) , fulmar boréal
Enjeu Moyen	2 - 4	grand cormoran, fou de Bassan
Enjeu Secondaire	1 - 2	alcidés (guillemot de Troïl et pingouin torda) , cormoran huppé, goéland brun, grand labbe , macreuse noire, mouette mélanocéphale, sterne caugek, tadorne de Belon

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

- Hiérarchisation des enjeux nicheurs: présentation et nouveaux seuils

Enjeux NICHEURS			Enjeux NICHEURS (ZPS)			
<i>Enjeu Majeur</i>	[10 – 6]	fulmar boréal, mouette tridactyle		Enjeu Fort	4 - 10	goéland argenté, fulmar boréal, mouette tridactyle
<i>Enjeu Fort</i>] 6 – 4]	goéland argenté,		Enjeu Moyen	2 - 4	
<i>Enjeu Moyen</i>] 4 – 1 [faucon pèlerin, goéland brun, cormoran huppé, grand cormoran		Enjeu Secondaire	1 - 2	goéland marin, goéland brun, faucon pèlerin, grand cormoran, cormoran huppé
<i>Enjeu Faible</i>	1	goéland marin				

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel: les fiches espèces

Goéland argenté *Larus argentarius*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Article 4.2
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale : article 3
Convention de Bonn: accord AEWA

Taille: 60–70 cm
Envergure: 135–145 cm
Poids: 750–1300 g
Longévité: 30 ans

Enjeu nidification

Enjeu hivernant

Oiseau sédentaire (sur site)

Monde:	En baisse
France:	En baisse
ZPS:	En forte baisse

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	NT
France nicheur UICN 2016	NT
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	VU
Haute-Normandie hivernant GON 2014	LC



Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	■ : présent	■ : non présent

Le goéland argenté est probablement le plus observé des oiseaux marins. C'est aussi le plus représenté de son genre au niveau de la ZPS. On le distingue des autres par ses ailes d'un gris clair et son bec jaune pointé d'une tache rouge. Les pattes sont roses. Les juvéniles ont un plumage tout à fait différent, globalement brun et strié de lignes plus claires.

Son aire de répartition s'étend sur toute l'Europe du Nord. Côtier, le goéland argenté peut également s'avancer dans les terres et former d'importantes colonies en ville. C'est un oiseau très sociable y compris avec les autres espèces de goélands.

La femelle pond généralement 2 à 3 œufs entre avril et mai. Le nid est placé à même le sol (galets, corniche, îlot ou toit) et est constitué de petites branches, d'herbes ou d'algues. Après un mois d'incubation les poussins seront nourris au nid avant de prendre leur envol 5 à 7 semaines après leur naissance.

C'est un oiseau omnivore opportuniste. En fonction de son habitat, il peut largement varier son régime alimentaire. Il se nourrit ainsi de petits poissons, de mollusques et de crustacés proche de la mer. Il profite également des déchets de la pêche. A terre, il capture de petits mammifères, des vers de terre et parfois les œufs d'autres oiseaux. Les goélands peuvent aussi se nourrir dans les décharges... Bref, le goéland argenté est flexible et sait s'adapter.

Situation sur la ZPS

Oiseau très côtier, le goéland argenté est l'espèce présentant les effectifs les plus importants de la ZPS. Ils se répartissent sur tout son linéaire côtier avec de grandes concentrations nicheuses historiques au Cap d'Antifer, à Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, ou encore Veules-les-Roses. Les hivernants privilégient la zone de Fécamp à Saint-Pierre-en-Port, même s'ils sont visibles partout. Il existe également des populations urbaines dans les communes littorales. Cette colonisation croissante pourrait être due à un report des populations sauvages.

Population en nuptial en France (couples)	53 749 – 56 463 (2014)	Population en nuptial sur la ZPS	1 321 (2019)
Population en hivernage France (individus)	173 000 (2015)	Population en hivernage sur la ZPS	2 701 – 6 511 (2019)

Pressions et menaces

Le goéland argenté voit ses populations s'effondrer depuis quelques années. Si les causes exactes ne sont pas clairement définies, la prédation par les goélands marins (effectifs en hausse), la diminution des rejets de pêche, le dérangement et les actes de vandalisme ne contribuent certainement pas au maintien de l'espèce sur le littoral Seine-maritime. Une hypothèse mettant en cause la fermeture des décharges à ciel ouvert a déjà été évoquée, mais les conclusions actuelles ne permettent pas d'en savoir d'avantage.

L'indice de responsabilité nicheur classe cette espèce comme un enjeu fort (5) au même titre que l'indice de l'enjeu hivernant (5).
La ZPS est importante pour la conservation de cette espèce en France.

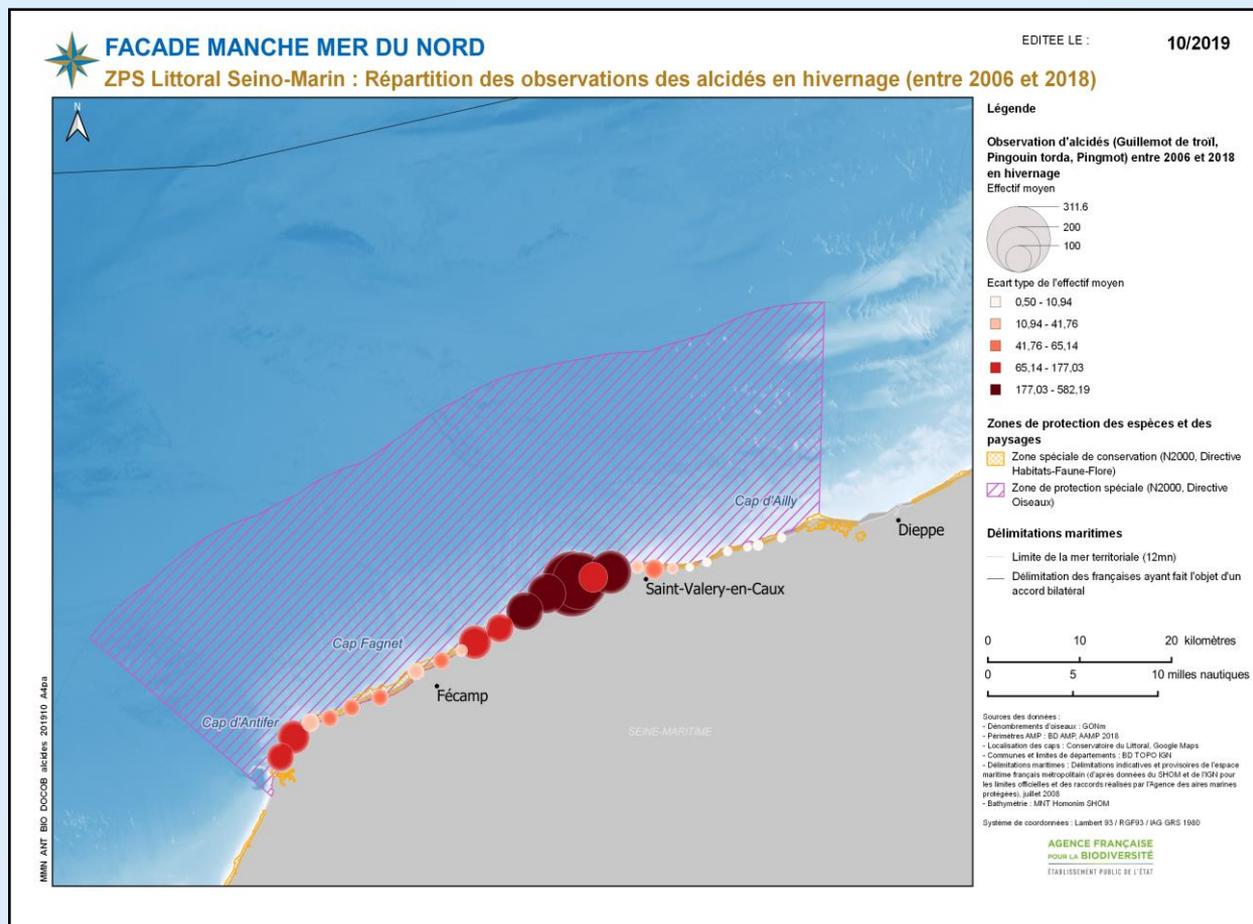
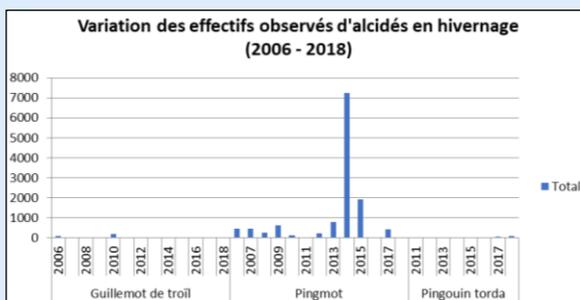
❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

Cartographie des enjeux Hivernant: l'exemple des alcidés



Guillemots de Troil, B. Dumeau – AFB



❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

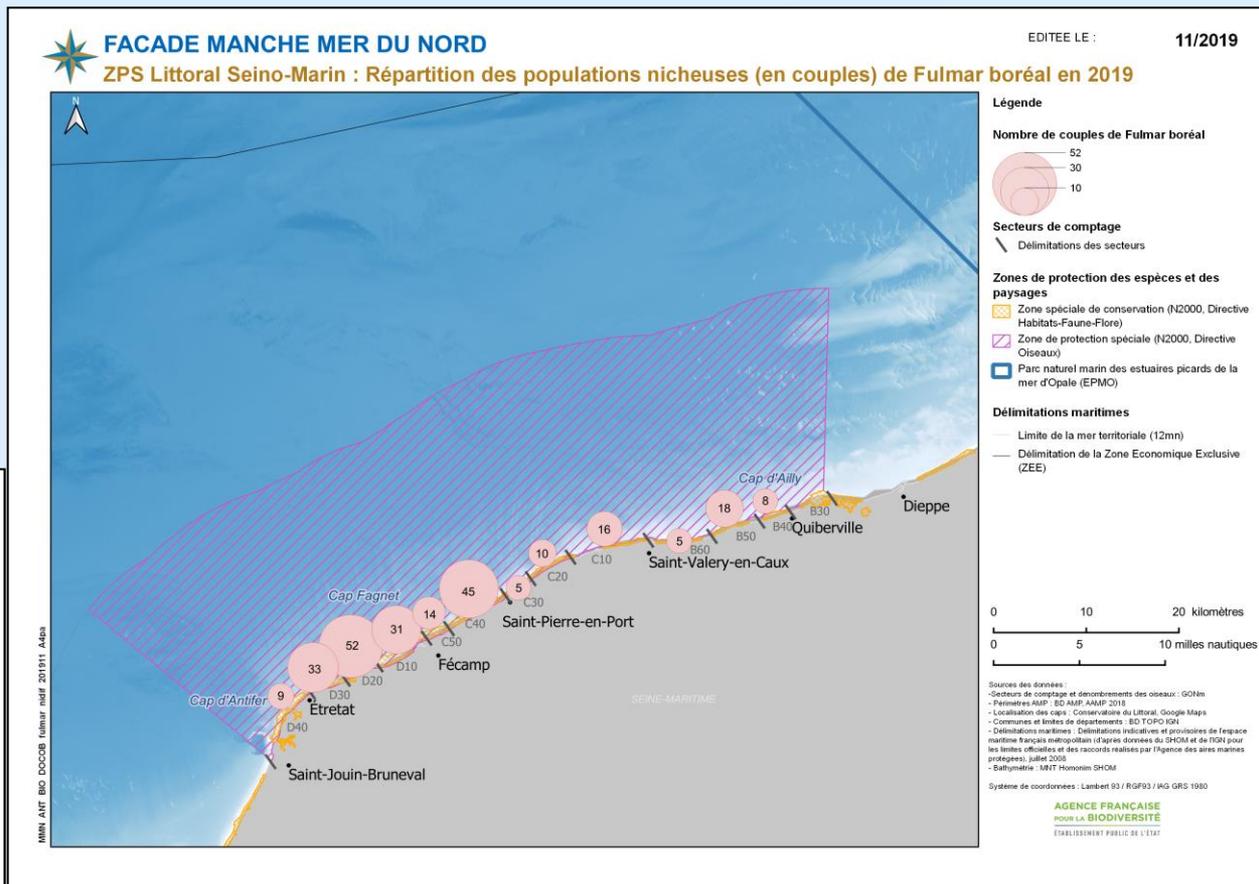
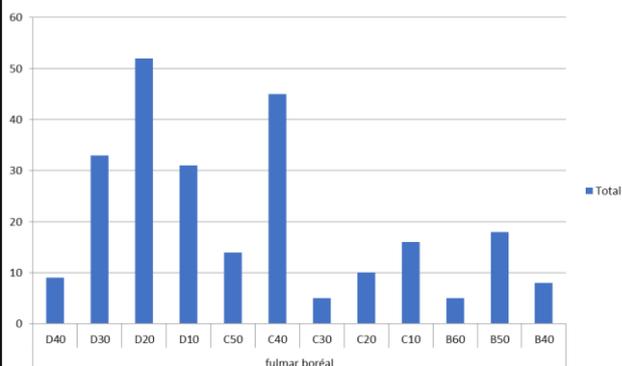
Cartographie des enjeux

Nicheurs: l'exemple du fulmar boréal



Fulmar boréal, S. PONCET - AFB

Nombre de nids (couples) observés en 2019 par secteurs sur la ZPS Littoral Seino-marin



❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

Mise à jour des pressions et menaces

Légende:	
Nicheur:	0
Hivernant	(1)
Nicheur et hivernant	(01)
Pression potentielle	
Pression avérée	
NSP ou pas de pression	
Détails	Pollution physique
Remarques	*

Pressions Espèces	Apports de substances dangereuses - sources diffuses, sources ponctuelles, dépôt, notamment hydrocarbures	Apports de déchets (déchets solides, y compris les déchets microscopiques)	Mortalité/blessures (tir, collisions...)	Captures accidentelles	Modification conséquente d'une zone fonctionnelle	Perturbation des espèces (aires de reproduction, de repos et d'alimentation, par exemple) due à la présence	Apports de sons anthropiques (impulsionnels, continus)	Perturbation lumineuse	Compétition trophique
Guillemot de Troil (1)									
Pingouin torda (1)									
Comoran huppé (01)									
Grand cormoran (01)									
Goéland argenté (01)									
Goéland brun (01)									
Goélan marin (01)									
Grèbe huppé (1)									
Grand labbe (1)									
Plongeon arctique (1)									
Plongeon catmarin (1)									
Faucon pèlerin (01)									
Fou de Bassan (01)									
Fulmar boréal (01)									
Mouette tridactyle (01)									

* Le fou de Bassan est uniquement estivant et ne se reproduit pas sur la ZPS

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

Mise à jour des pressions et menaces

Pressions Espèces	Pressions					
	Obstacle au mouvement	Introduction d'individus génétiquement différents, d'espèces indigènes	Introduction ou propagation d'espèces non indigènes	Introduction de pathogènes	Changement climatique	Autres
Guillemot de Troïl (1)						Evènements météorologiques exceptionnels
Pingouin torda (1)						Evènements météorologiques exceptionnels
Cormoran huppé (01)						Eboulements de falaise
Grand cormoran (01)						Eboulements de falaise
Goéland argenté (01)					Hausse du niveau de la mer (nids sur cordon de galets)	Eboulements de falaise
Goéland brun (01)						Eboulements de falaise
Goélan marin (01)						Eboulements de falaise
Grèbe huppé (1)						
Grand labbe (1)						
Plongeon arctique (1)						
Plongeon catmarin (1)						
Faucon pèlerin (01)						Eboulements de falaise
Fou de Bassan (01)						
Fulmar boréal (01)					Limite sud aire de répartition (nicheurs)	Eboulements de falaise
Mouette tridactyle (01)					Limite sud aire de répartition (nicheurs)	Eboulements de falaise

Légende:	
Nicheur:	0
Hivernant	(1)
Nicheur et hivernant	(01)
Pression potentielle	
Pression avérée	
NSP ou pas de pression	
Détails	Pollution physique
Remarques	*

❖ Tome 1 : Etat des lieux du patrimoine naturel

La parole est à vous

❖ Organisation du GT

Rappel de la démarche Natura 2000 et du calendrier

1) TOME 1: Etat des lieux du Patrimoine Naturel

Retour sur la dernière version

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

2) TOME 2: Etat des lieux des activités

Retour sur la dernière version

Etat des lieux de la pêche professionnelle

Finalisation du diagnostic des activités

3) Prochaines étapes

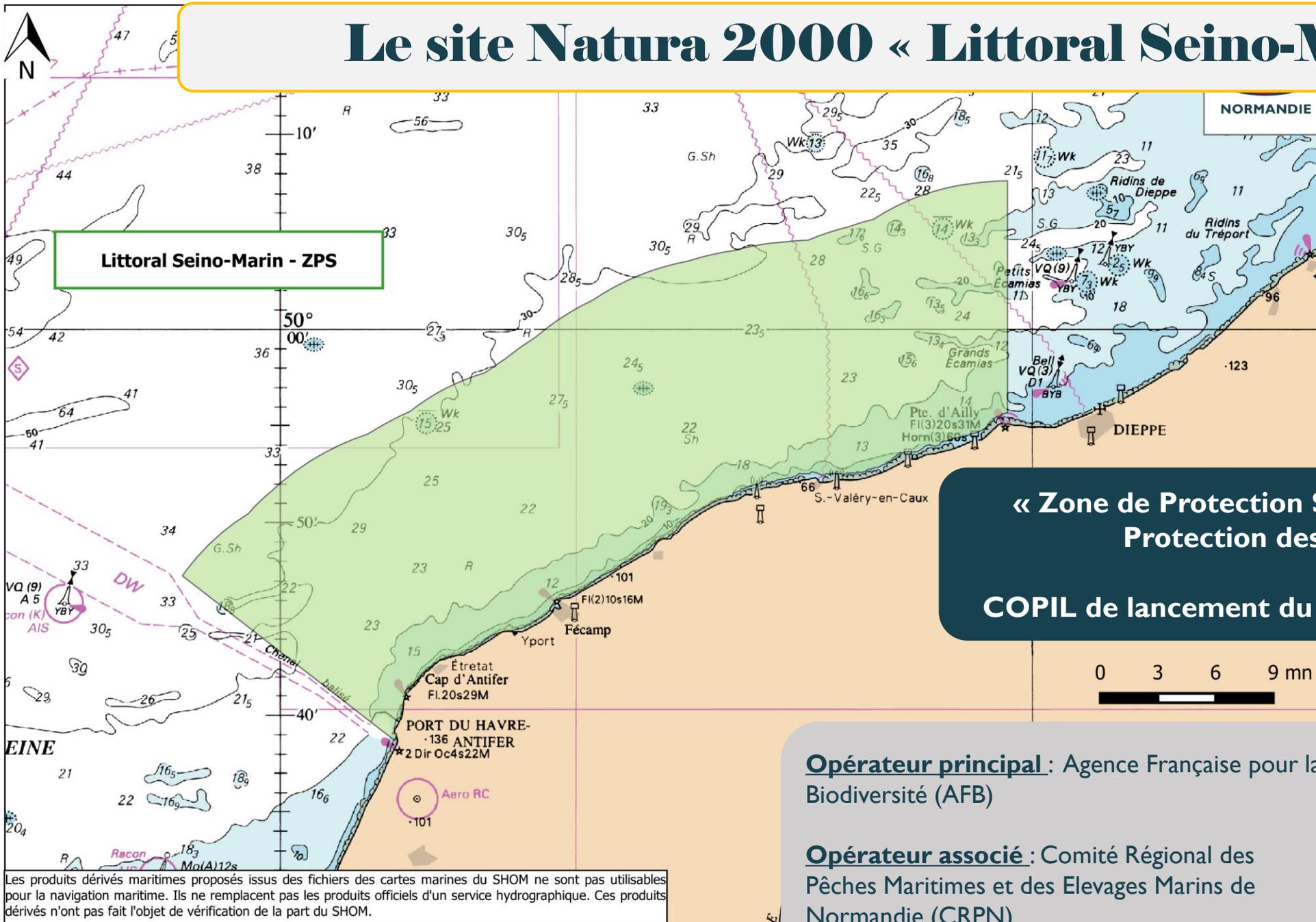
4) Atelier: Définir les Objectifs à Long Terme

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Retour sur la dernière version

- Activités professionnelles
 - Pêche professionnelle et aquaculture
 - Activités portuaires et navigation
 - Extraction de granulats
 - Centrales nucléaires
 - Eoliennes
 - Actions de l'état en mer
- Activités récréatives
 - Chasse
 - Pêche récréative
 - Activités nautiques
 - Activités aériennes
 - Activités terrestres
 - Autres activités
- Synthèse des pressions et menaces

Le site Natura 2000 « Littoral Seino-Marin »



Littoral Seino-Marin - ZPS

« Zone de Protection Spéciale » (ZPS):
Protection des oiseaux
COPIL de lancement du site : 28 mars 2018

Opérateur principal : Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
Opérateur associé : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie (CRPN)

Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
Établissement public du ministère de l'Environnement



Sources de données

❖ Les données SIH (Système d'Information Halieutique) de l'IFREMER

Réseau pérenne d'observation des ressources halieutiques et des usages associés.

Partenariat entre Ifremer et DPMA → Acquisition de données

→ Statistiques de pêche

→ Activité des navires (données VMS et logbooks)

→ Enquêtes économiques



Intérêts:

Données complètes pour un site donné
Présentent une analyse de la flotte présente et de son activité
Très précises en ce qui concerne les navires géolocalisés

Biais:

Imprécis pour les navires non géolocalisés (dont l'activité est spatialisée à l'échelle des carrés statistiques)
Données économiques non exploitables → beaucoup d'imprécisions sur les données de vente

Sources de données

❖ VALPENA : Valorisation de la pêche au regard des nouvelles activités

Systeme d'information pêche interne aux comités régionaux des pêches
Encadré par le GIS Valpena

Objectif : collecter des données à résolution spatio-temporelle fine et unifiée entre les différents CRPMEM dans le but de répondre aux enjeux liés aux divers projets en mer

Enquêtes volontaires, individuelles, directes et confidentielles auprès des pêcheurs



Intérêts:

Enquêtes auprès des pêcheurs : proximité
Données précises en ce qui concerne les petits navires non géolocalisés

Biais:

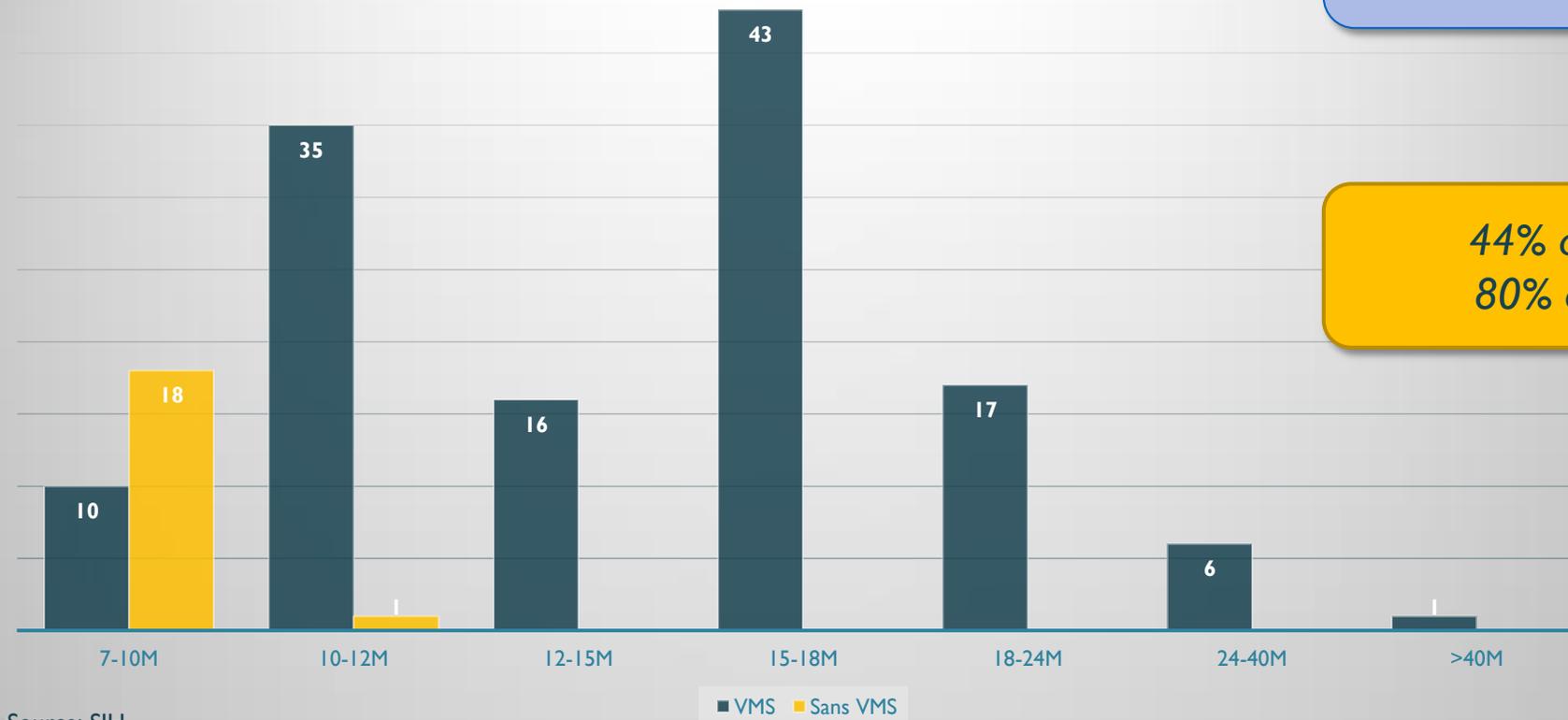
Imprécis pour les navires géolocalisés (données déclaratives sur de larges échelles)
Données déclaratives non objectives

Utilisation des données 2014 : considérées comme exhaustives mais données qui peuvent être légèrement sous-estimées

L'activité de pêche sur les sites

- En 2016 : 147 navires identifiés comme ayant fréquenté les sites

Répartition des navires par classe de taille

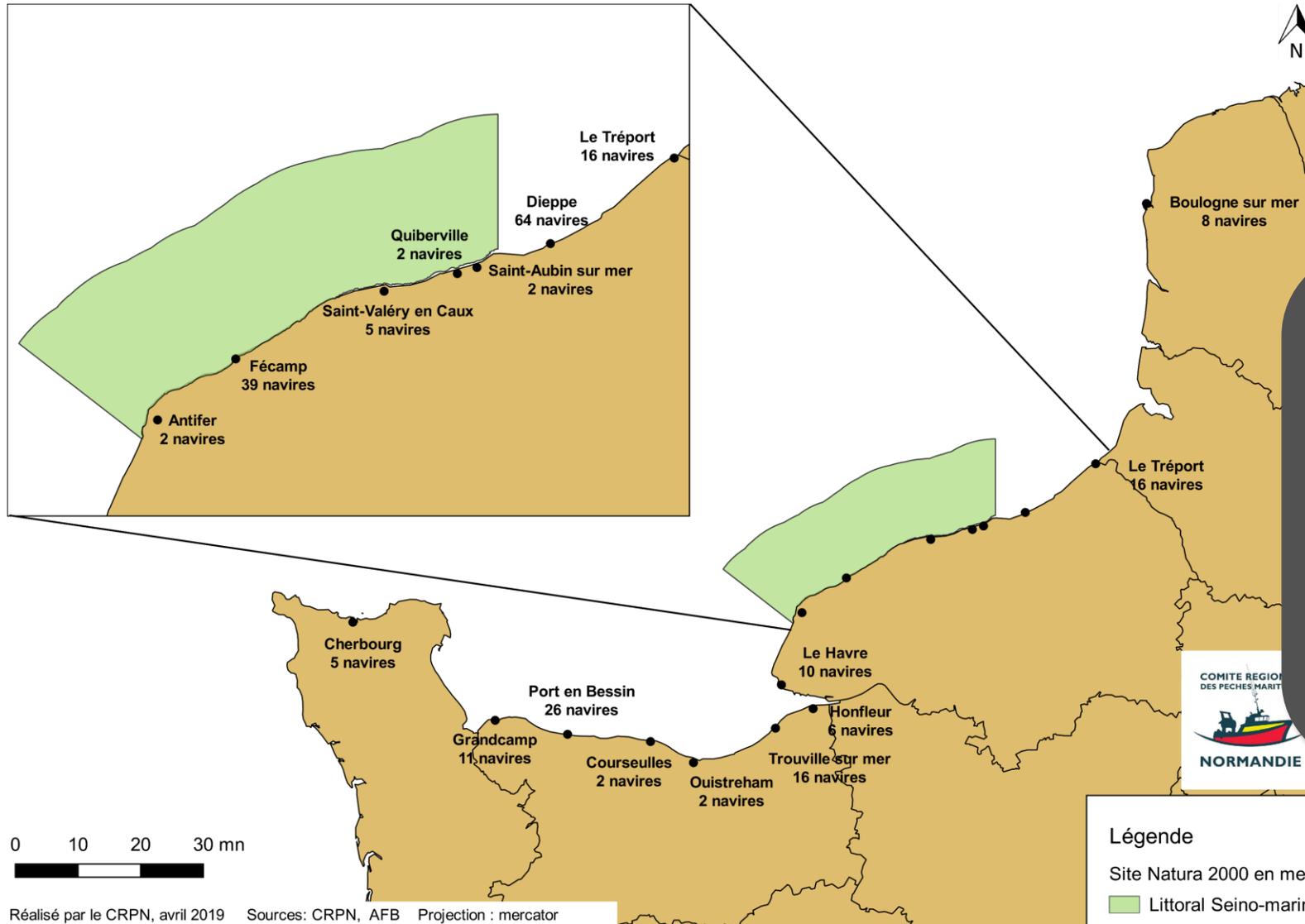


19 navires non géolocalisés
128 navires géolocalisés

44% des navires < 12 m
80% des navires < 18 m

Source: SIH

Origine des navires fréquentant les sites



Navires fréquentant le site =
navires de Manche-Est

Essentiellement des navires de
Seine-Maritime

10 navires étrangers ont été
identifiés comme travaillant
sur ce site, 9 venant des Pays-
Bas et 1 Belge.

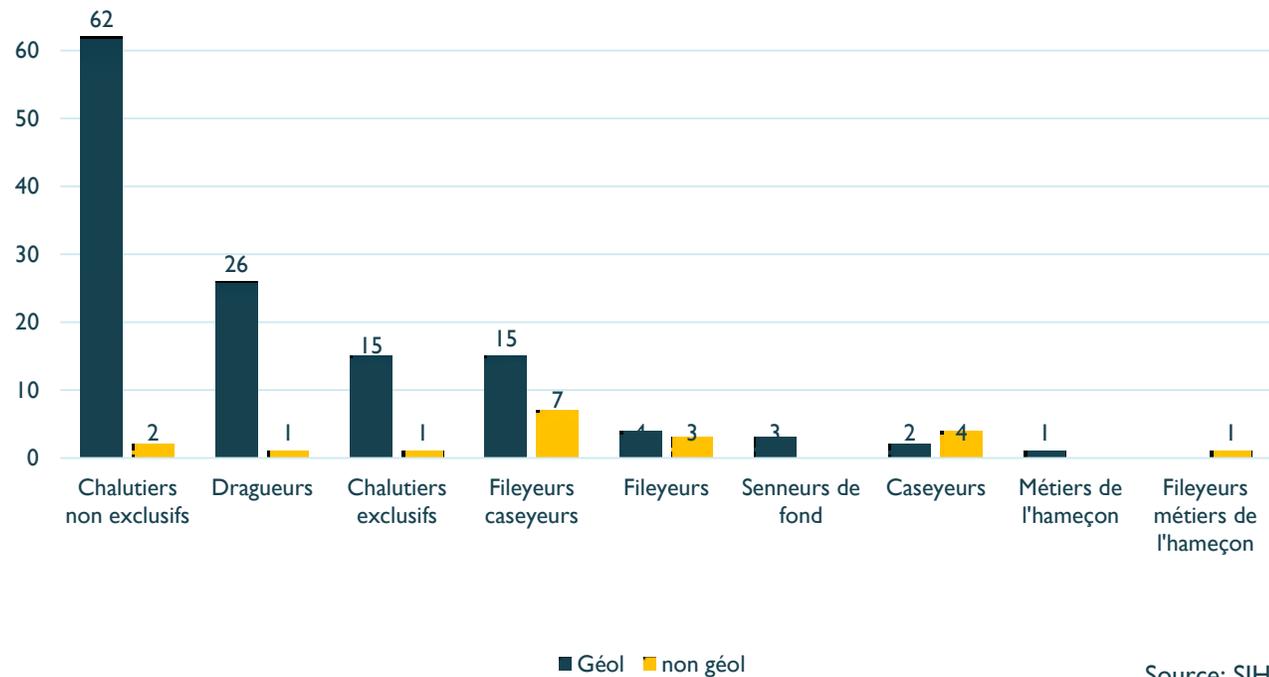
Flottes présentes sur les sites

2 types de flottes :

- Les navires de petite taille ayant une activité côtière et fortement dépendants du site (**15 à 19 navires dépendants à plus de 80% du site**)
- Les navires plus grands, géolocalisés dont la dépendance au site est plus variable

Forte dépendance des navires au site (à l'exception des chalutiers non exclusifs et des caseyeurs exclusifs).

Flottes présentes sur le site

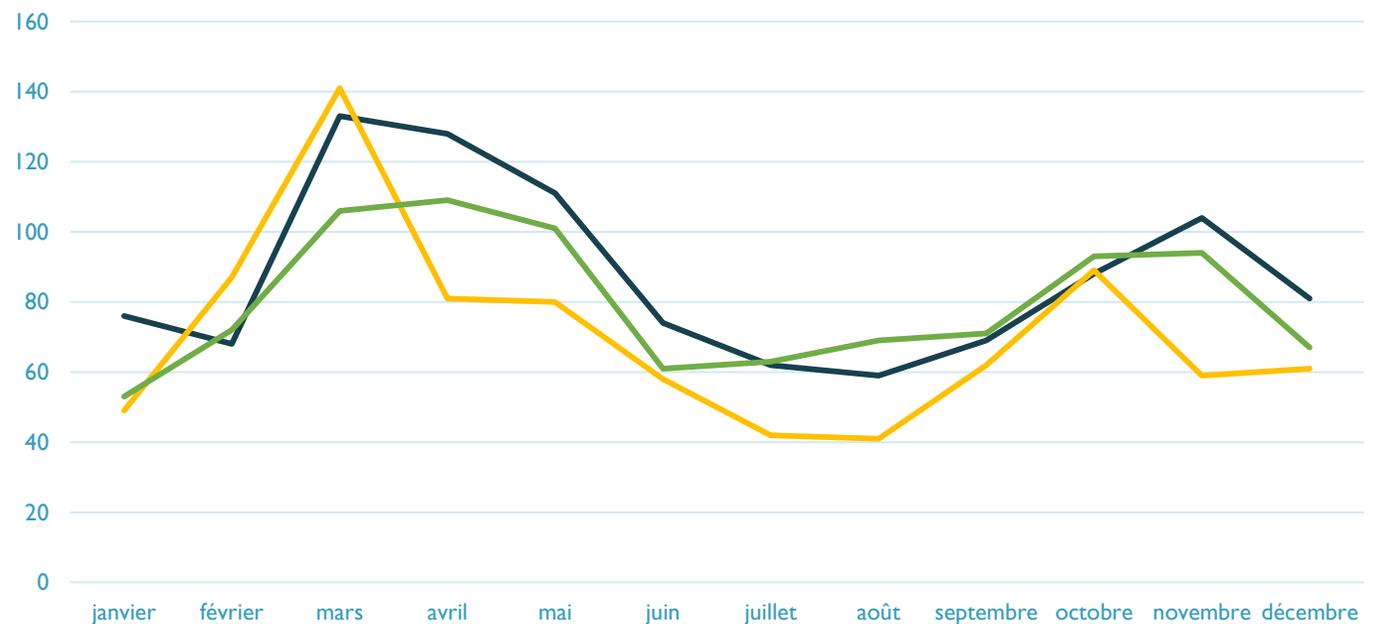


Source: SIH

Le site se trouve donc dans une zone de pêche importante pour l'ensemble des professionnels

Fréquentation annuelle

- Fréquentation permanente du site tout le long de l'année
- en moyenne 70 à 87 navires présents sur le site tous métiers confondus.
- Deux pics de fréquentation sont identifiés au printemps et à l'automne → Forte activité à la drague et au chalut.
- Au printemps, ce site présente une forte activité de pêche à la seiche



— 2014: moyenne = 87,8 navires

— 2015: moyenne = 70,8 navires

— 2016: moyenne = 79,9 navires

Source: SIH

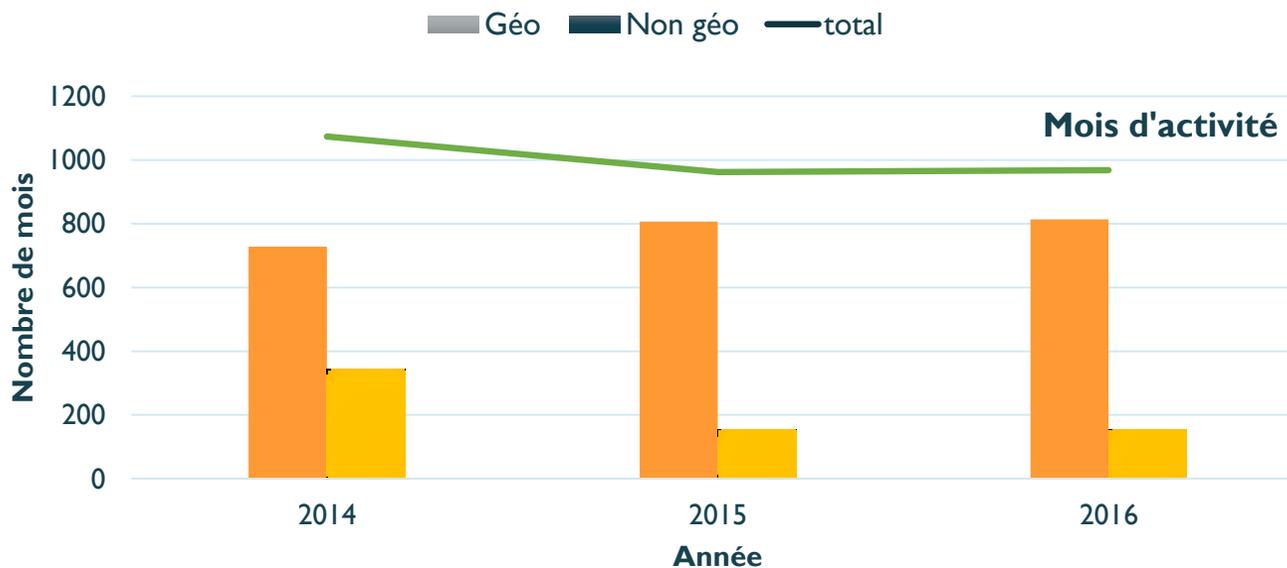
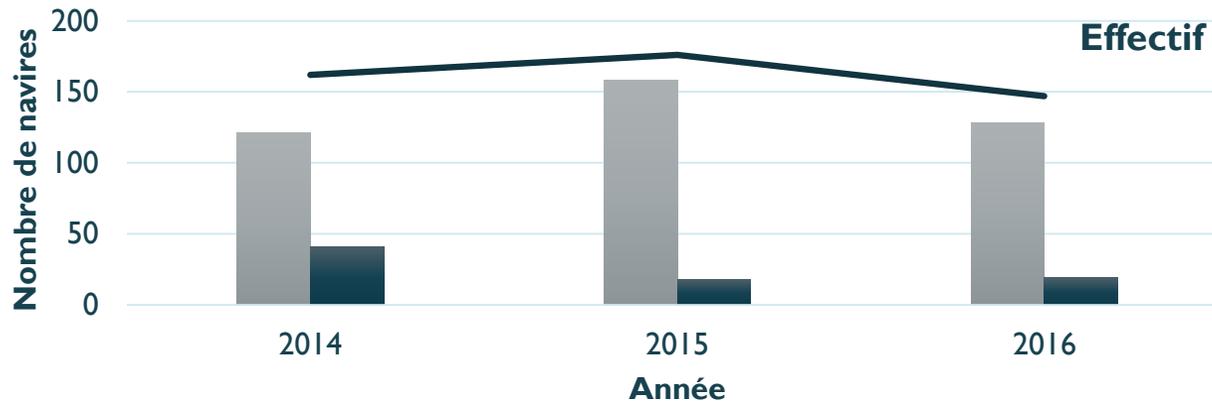
AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement



NORMANDIE

Historique de la fréquentation

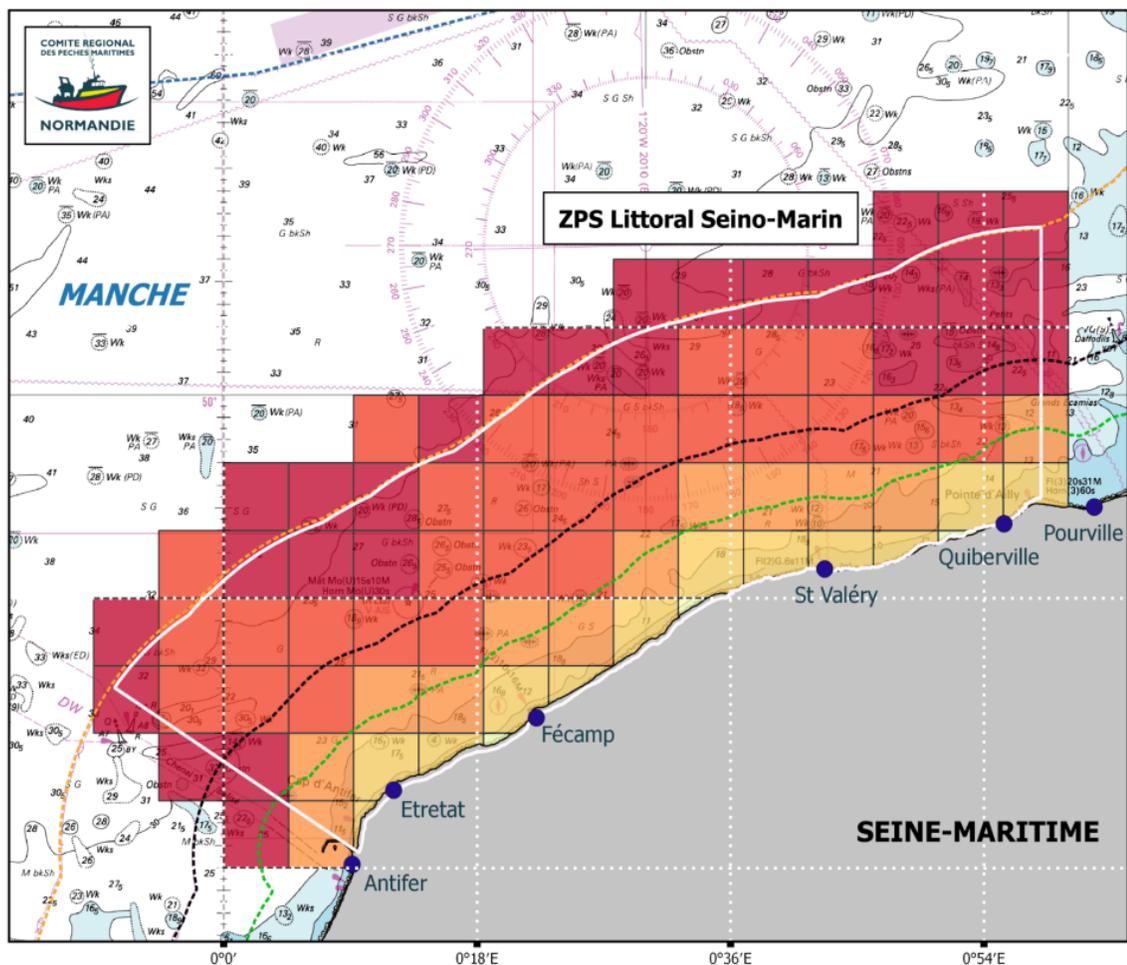


Source: SIH

■ Géo ■ Non géo — total

- Fréquentation du site relativement stable
 - Le nombre de navires géolocalisés augmente entre 2014 et 2015 alors que le nombre de navires non géolocalisés diminue sur cette période.
- Arrêté du 22 janvier 2015 créant un régime national de gestion pour la pêche de la sole commune en Manche Est (ANP Sole).
- Ce dernier impose à tout navire de pêche professionnelle, à l'exception des navires non pontés, désirant pratiquer la pêche de la sole commune (*Solea solea*) de s'équiper d'une balise de type VMS

Fréquentation des sites



Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seino-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles (FR)
- Limites des 6 milles (FR/UK)
- Limite des 3 milles (FR)

Villes côtières

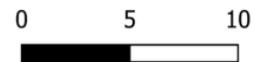
Indicateur de densité (activité 2014)
% de la flotte d'étude (227 navires)

-]0 - 10[
- [10 - 20[
- [20 - 30[
- [30 - 40[
- [40 - 51[

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Milles nautiques



Densité des flottes de pêche de Normandie et des Hauts-de-France en 2014

NE PAS UTILISER POUR LA NAVIGATION

Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPME N - 2018.
Sources : AFB, CRPME N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

COMITE REGIONAL
DES PECHEES MARITIMES



NORMANDIE

Les fiches métiers

Élément constitutif du DOCOB

Objectif

- Description précise des principaux métiers pratiqués sur les sites

Données utilisées

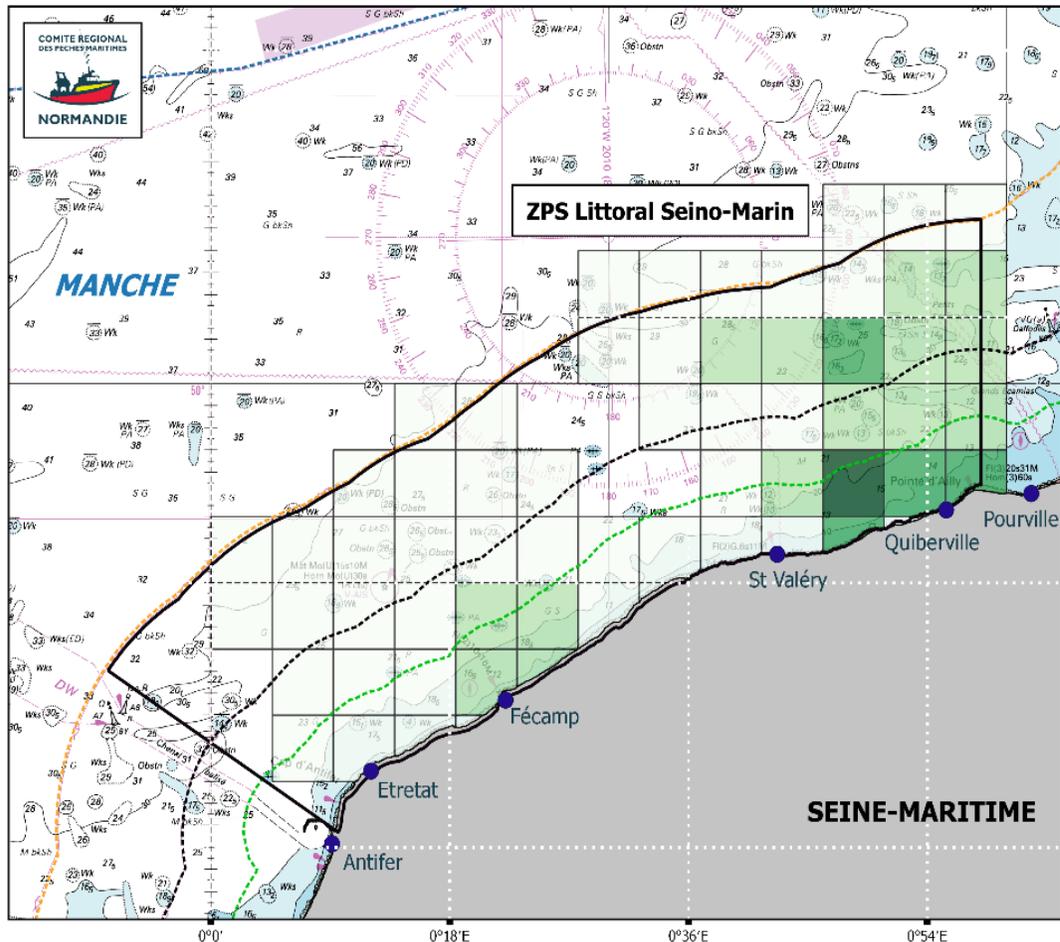
- Données issues des données internes du CRPMEM de Normandie (Valpena)

Casier à bulots

11 navires

Taille des navires : 7 à 12 m

Espèces ciblées : Bulot (buccin)



Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seine-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
% des combinaisons {mois*navires}
des navires utilisant des casiers à bulot (11 nav.)

-]0 - 10[
- [10 - 20[
- [20 - 30[
- [30 - 31.1[

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
Sources : AFB, CRPMEM N et HdF,
SHOM, GIS VALPENNA.

Réglementation :

Licence : 50 navires

Quota de bulot par marée est fixé à 1200 kg par navire pour des bulots de 4,5 à 7 cm et à 500 kg pour des bulots de plus de 7 cm.

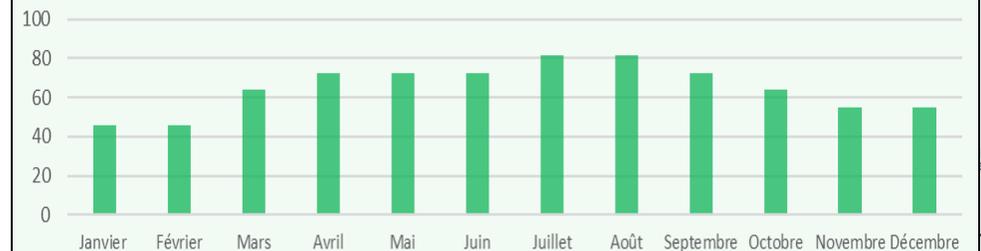
Pratiques :

Pratique toute l'année sur le secteur de la ZPS entre 6 et 12 milles.

Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre de chaque année la pêche dans les 0 à 6 milles est interdite.

L'activité a tendance à se développer et à remplacer l'activité des fileyeurs.

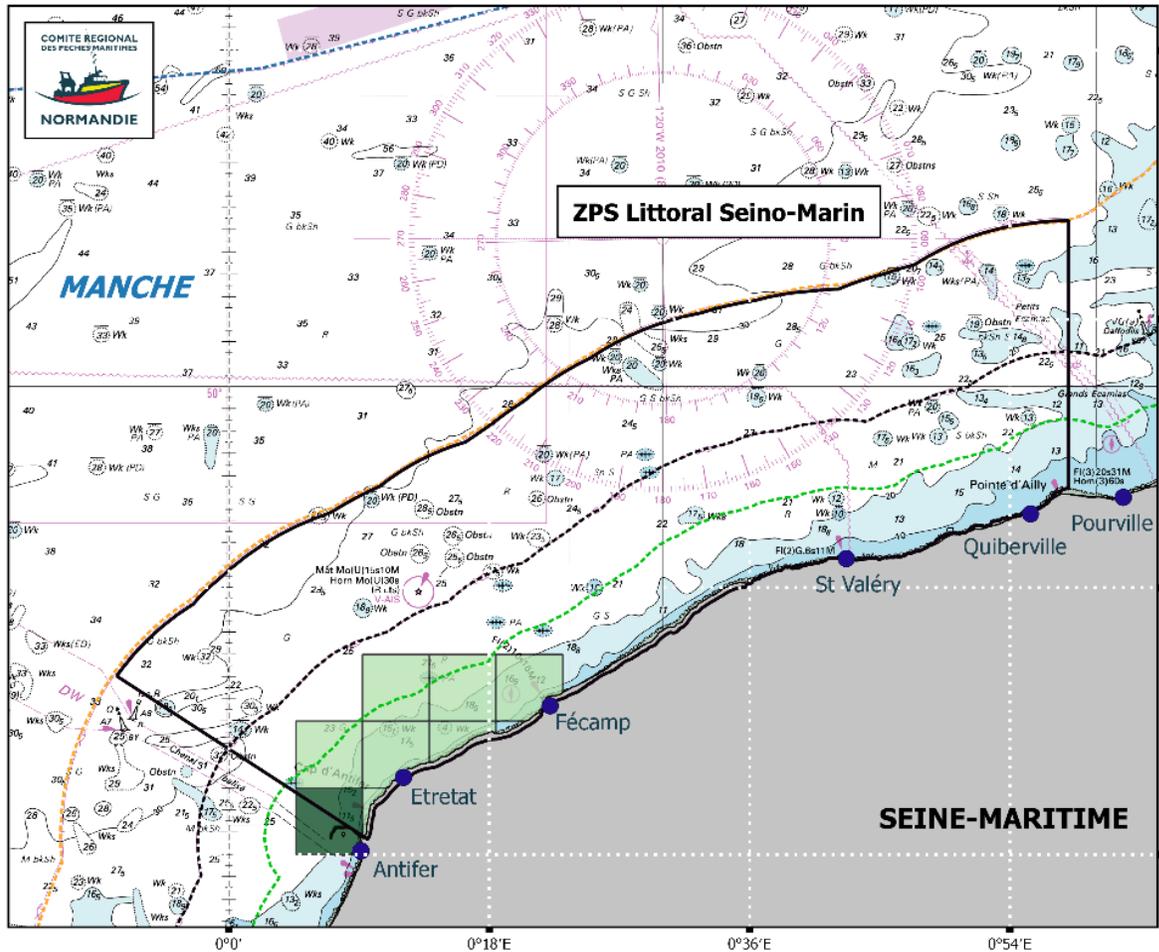
Proportion (%) de la flotte pratiquant ce métier sur le site Natura 2000



Intensité de la pêche aux casiers à bulot Normandie et Hauts-de-France 2014

Casier à crevettes

Nombre de navires : 5
 Taille des navires : <12 m
 Espèces ciblées : Bouquet



Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seine-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
 % des combinaisons {mois*navires} des navires utilisant des casiers à crevettes (5 nav.)

- [0 - 8[
- [8 - 16[
- [16 - 24[
- [24 - 30[

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)

Milles nautiques

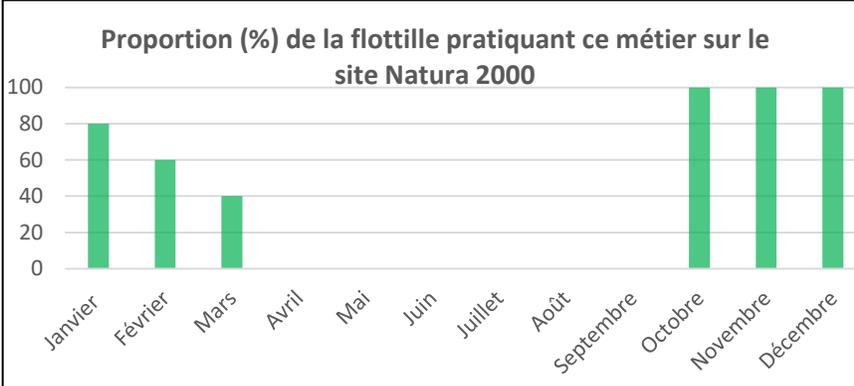
0 5 10

Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

Réglementation :
 La licence Crustacés est nécessaire pour pouvoir cibler le bouquet.

Pratiques :
 Activité très saisonnière. Les navires ciblent le bouquet entre octobre et mars dans la bande côtière (dans les 3 mille) de la ZPS entre Antifer et Etretat.



Intensité de la pêche aux casiers à crevettes Normandie et Hauts-de-France 2014

Casier à crustacés

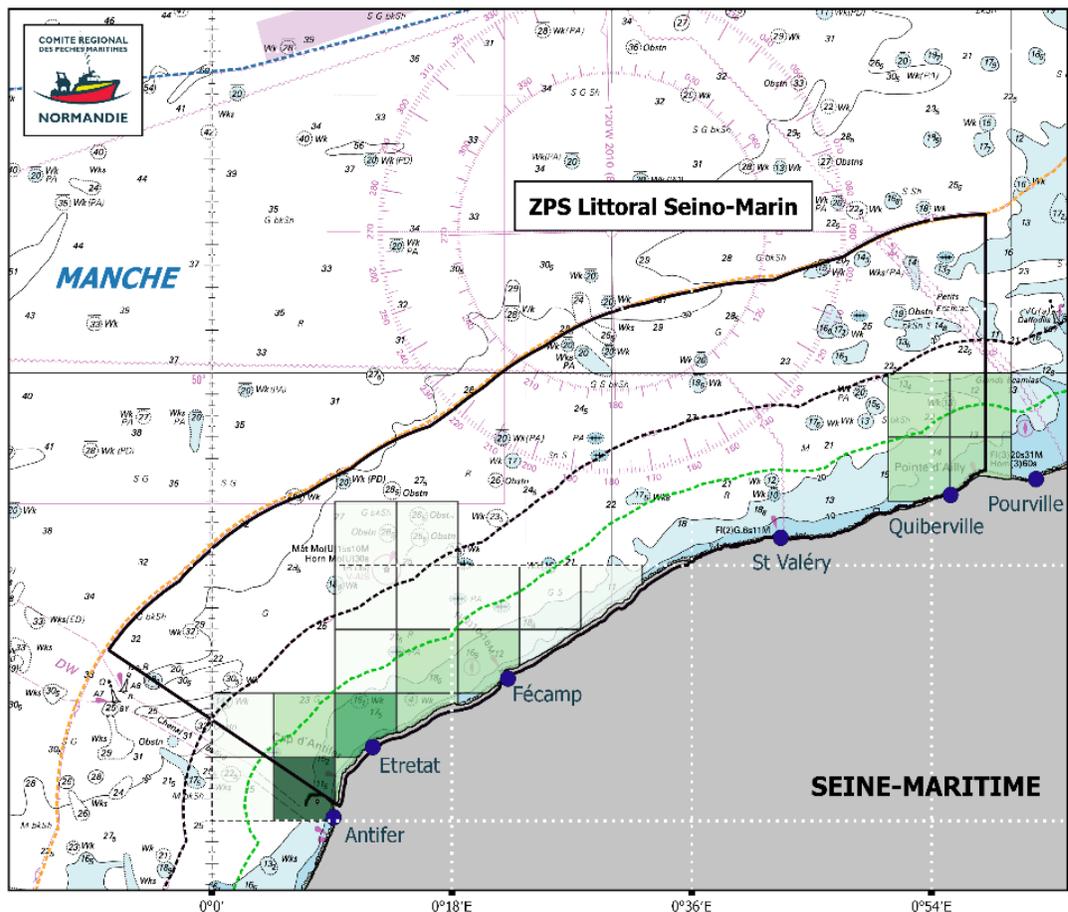
Nombre de navires : 7
 Taille des navires : <12 m
 Espèces ciblées : Homard, Tourteau, Araignée

Pratiques :

Navires de petite taille pratiquant dans la bande des 3 milles nautiques.

2 secteurs : à l'Ouest entre Pourville et Quiberville, et à l'Est entre Antifer et Fécamp.

Pratique toute l'année mais l'activité reste plus marquée entre avril et septembre, période où les conditions météorologiques sont plus faciles.



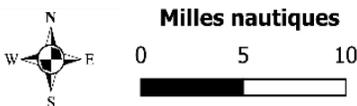
Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seino-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
 % des combinaisons {mois*navires} des navires utilisant des casiers à grands crustacés (7 nav.)

-]0 - 8[
- [8 - 16[
- [16 - 24[
- [24 - 29.8[

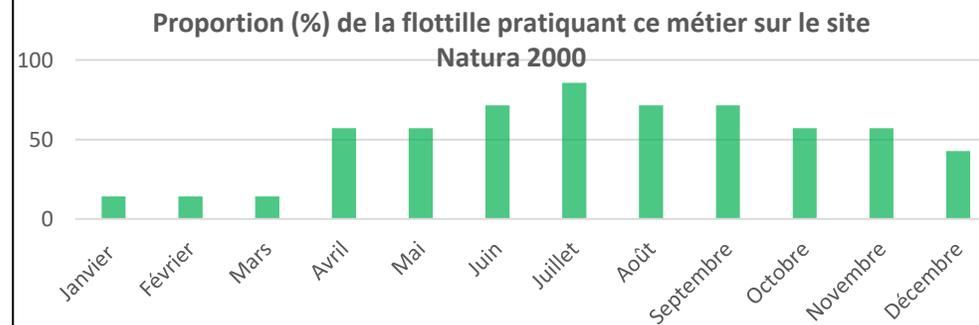
Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENEA.

Intensité de la pêche aux casiers à grands crustacés Normandie et Hauts-de-France 2014



Casier à seiche

Nombre de navires : 19
 Taille des navires : <12 m
 Espèces ciblées : Seiche

Réglementation :

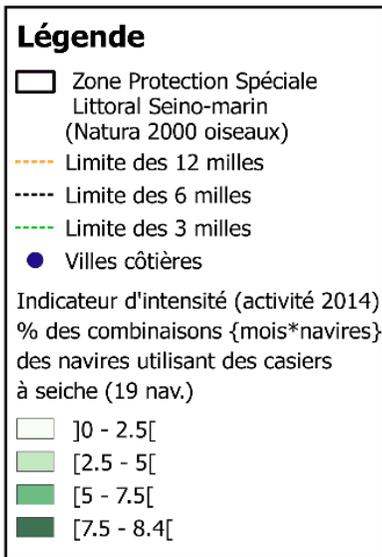
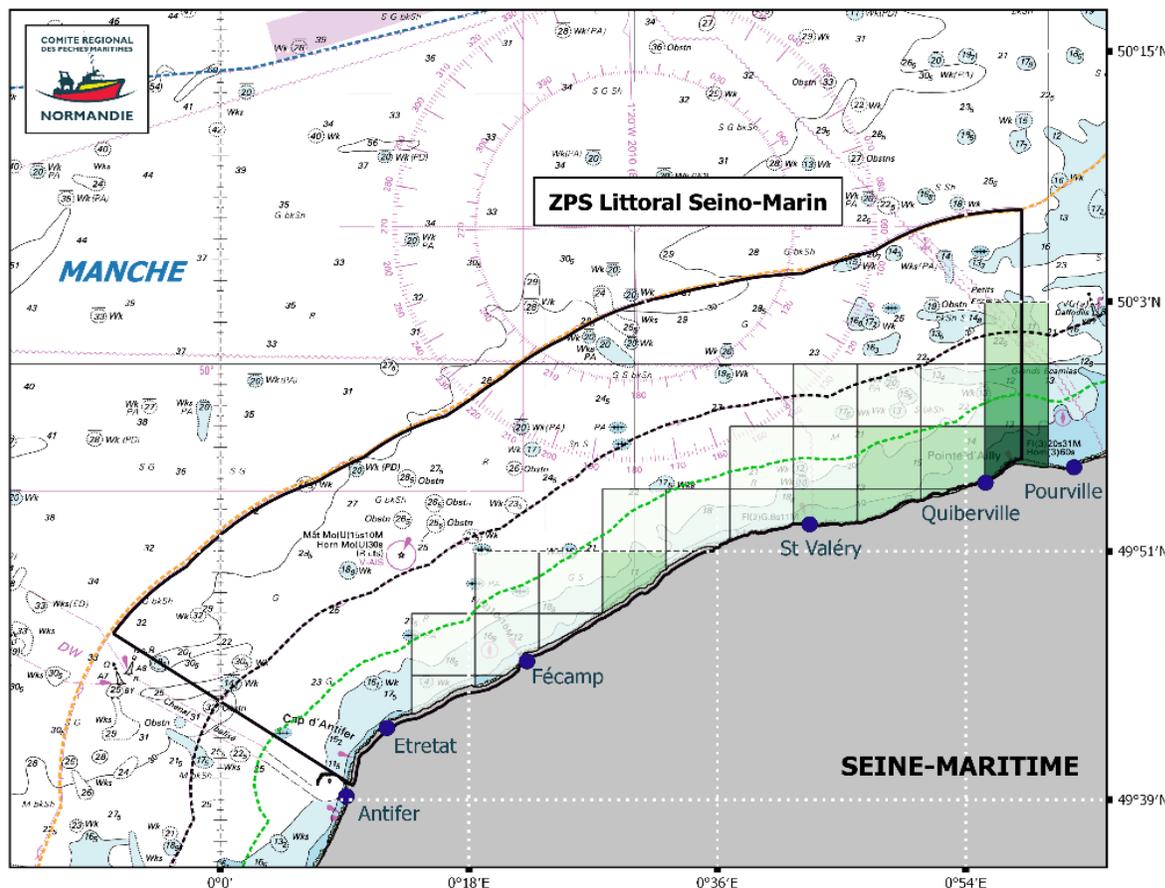
La licence seiche : concerne l'ensemble des métiers ciblant la seiche dans les 3 milles nautiques de Seine-Maritime.

Délimite des zones de cohabitation

Pratiques :

Pratique entre les mois d'avril et de juin.

Elle se concentre dans la bande des 3 milles et se déroule dans la partie Est de la ZPS entre Saint-Valéry-en-Caux et Pourville. Elle suit les cycles de migration et de reproduction de la seiche.



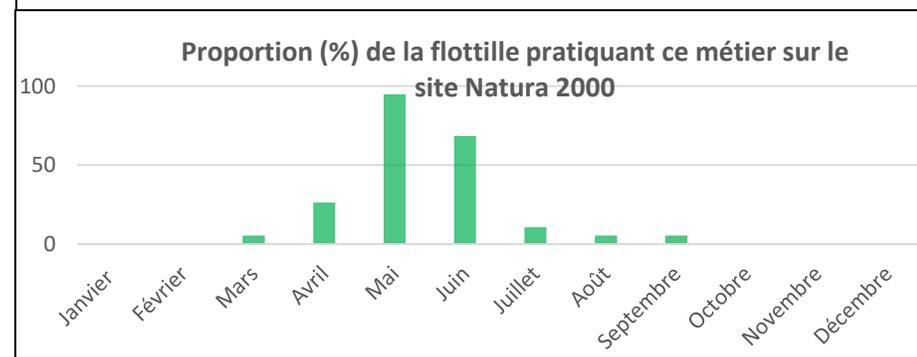
Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

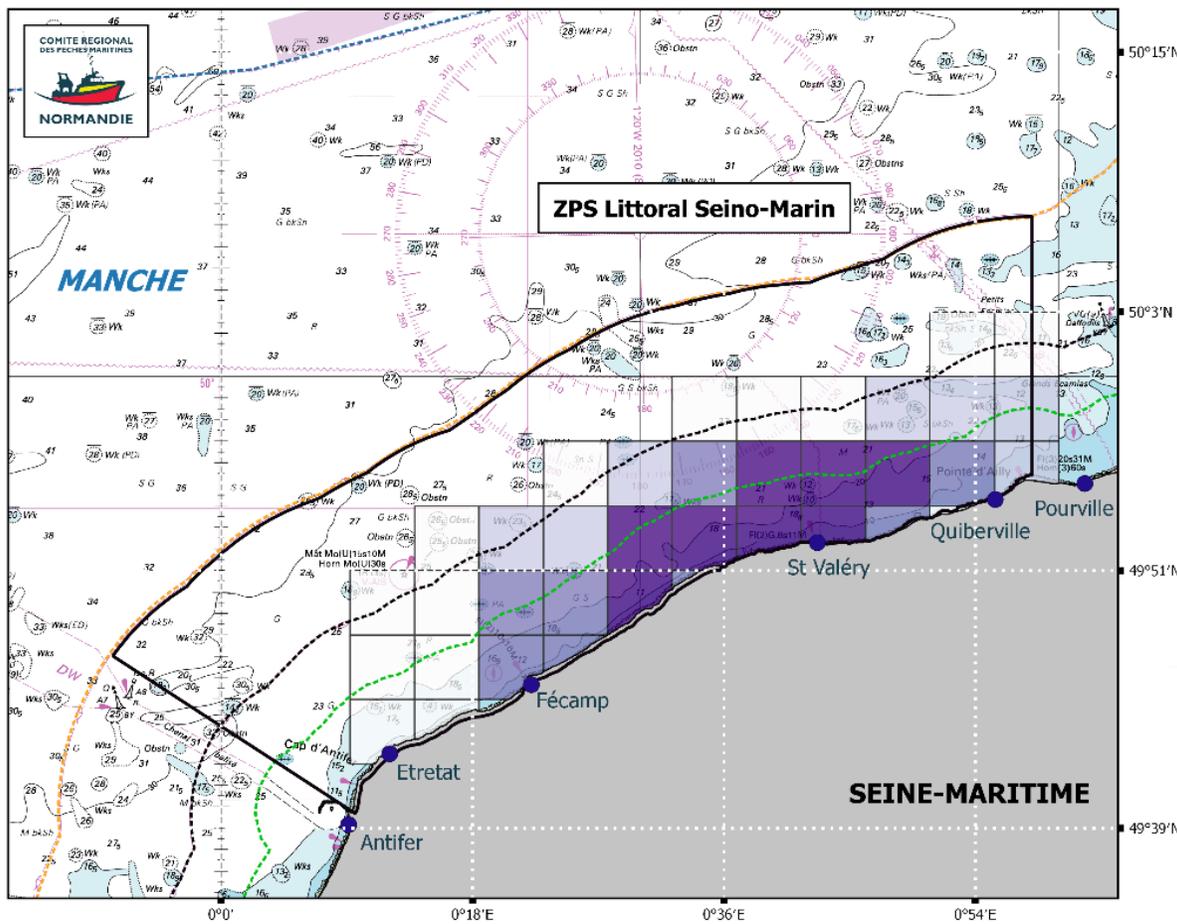
Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

Intensité de la pêche aux casiers à seiche Normandie et Hauts-de-France 2014



Filet maillant dérivant

Nombre de navires : 13
 Taille des navires : <12 m
 Espèces ciblées : Hareng, cabillaud, bar



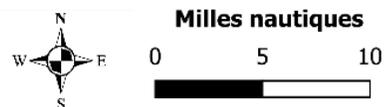
Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seino-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
 % des combinaisons {mois*navires}
 des navires utilisant des filets maillants dérivants (13 nav.)

-]0 - 2[
- [2 - 4[
- [4 - 6[
- [6 - 7.7[

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

Réglementation :

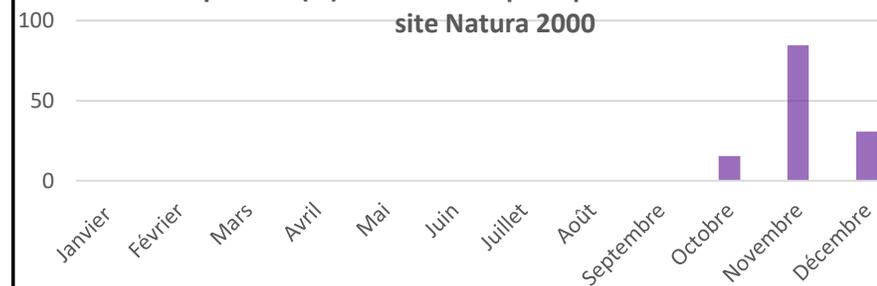
Licence qui fixe le maillage, la longueur de filet, et un contingent de 59 navires pour l'espace Seino-marin.

Pratiques :

Pêche très saisonnière (octobre à décembre et en mai)

Au sein de la ZPS, il est utilisé entre Fécamp et Quiberville entre 0 et 6 milles.

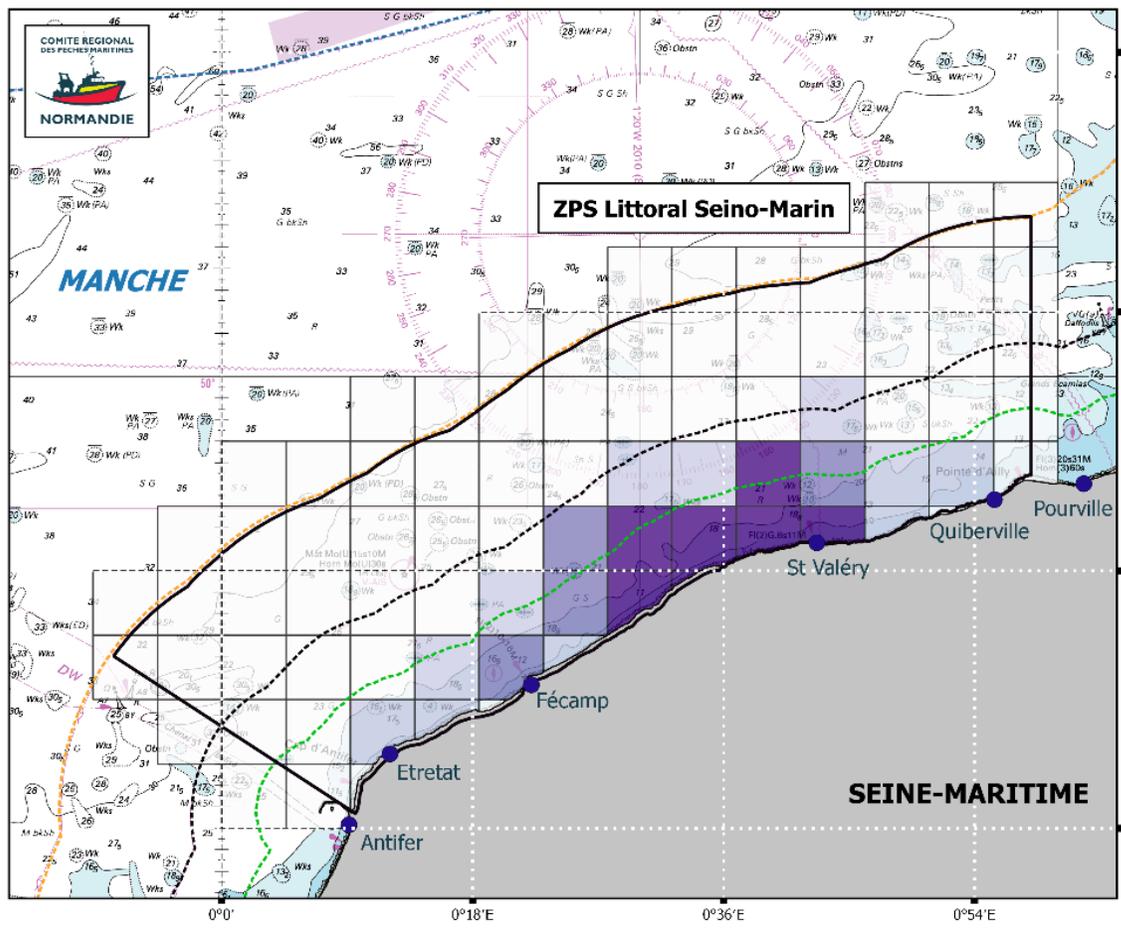
Proportion (%) de la flottille pratiquant ce métier sur le site Natura 2000



Intensité de la pêche aux filets maillants dérivants Normandie et Hauts-de-France 2014

Filet maillant calé

Nombre de navires : 18
 Taille des navires : <18 m
 Espèces ciblées : divers poissons



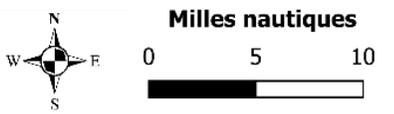
Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seine-marine (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
 % des combinaisons {mois*navires} des navires utilisant des filets maillants calés (18 nav.)

-]0 - 5[
- [5 - 10[
- [10 - 15[
- [15 - 17.6[

Normandie : exhaustivité (83,4 %) Hdf : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)

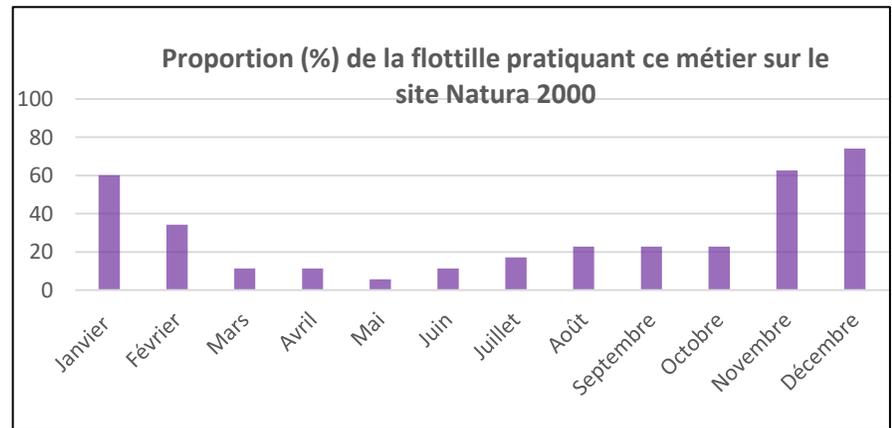


Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et Hdf, SHOM, GIS VALPENNA.

Réglementation :
 Activité encadrée par l'AEP stocks démersaux ainsi que par l'ANP Sole Manche Est. Elles réglementent les caractéristiques des engins utilisés.

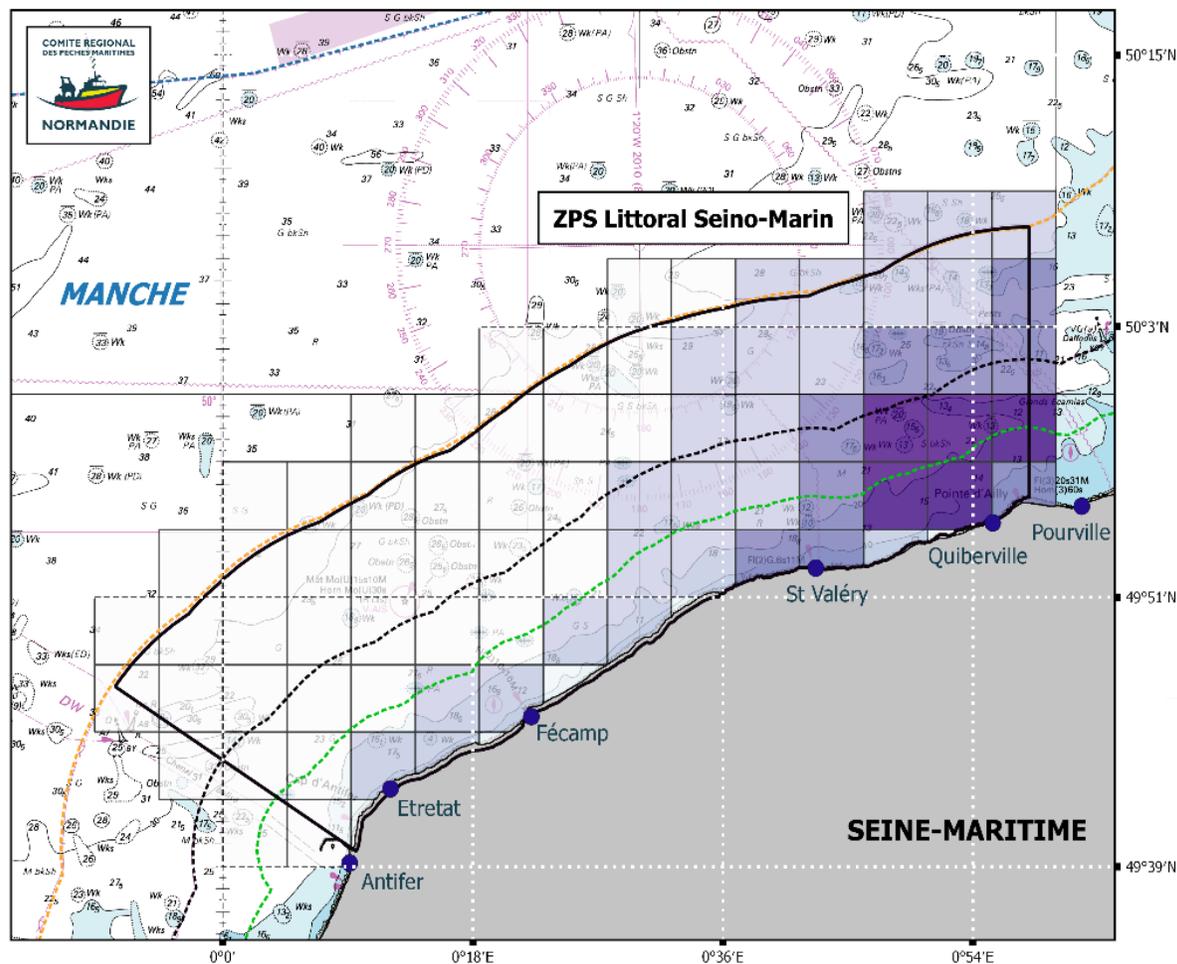
Pratiques :
 Le filet maillant calé est utilisé principalement par les navires de petite taille (doris)
 Il est utilisé entre la centrale de Paluel et Saint-Valéry-en-Caux principalement entre novembre et janvier afin de cibler le bar, le cabillaud et le hareng.



Intensité de la pêche aux filets maillants calés Normandie et Hauts-de-France 2014

Filet trémail

Nombre de navires : 37
 Taille des navires : <18 m
 Espèces ciblées : divers poissons



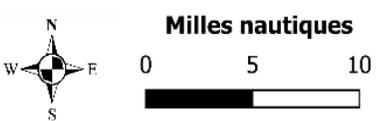
Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seine-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
 % des combinaisons {mois*navires} des navires utilisant des filets trémaills (37 nav.)

- [0 - 9[
- [9 - 18[
- [18 - 27[
- [27 - 33.5[

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENA.

Réglementation :

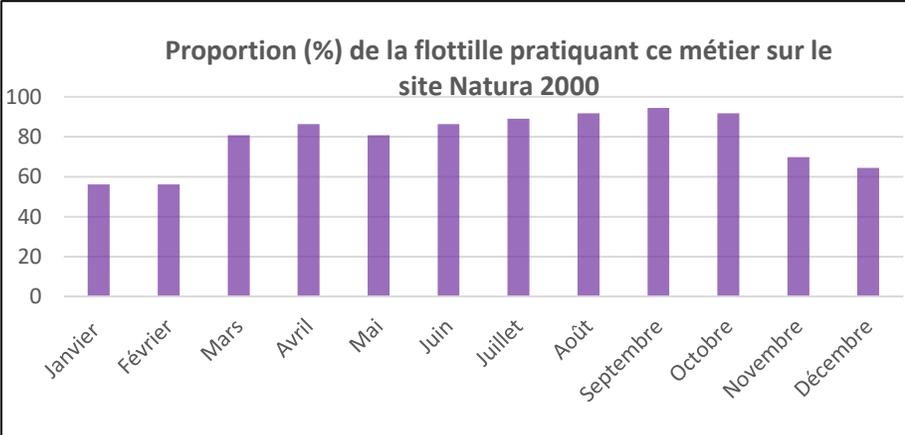
Licence qui fixe le maillage, la longueur de filet, et un contingent de 59 navires pour l'espace Seine-Marin.

La pratique de cette activité est également encadrée par l'AEP stocks démersaux ainsi que par l'ANP Sole Manche Est. Elles réglementent les caractéristiques des engins utilisés.

Pratiques :

Pratique dans la bande de 0 à 6 milles. C'est un engin utilisé pour cibler tous types de poissons plats.

La pratique se fait tout le long de l'année.



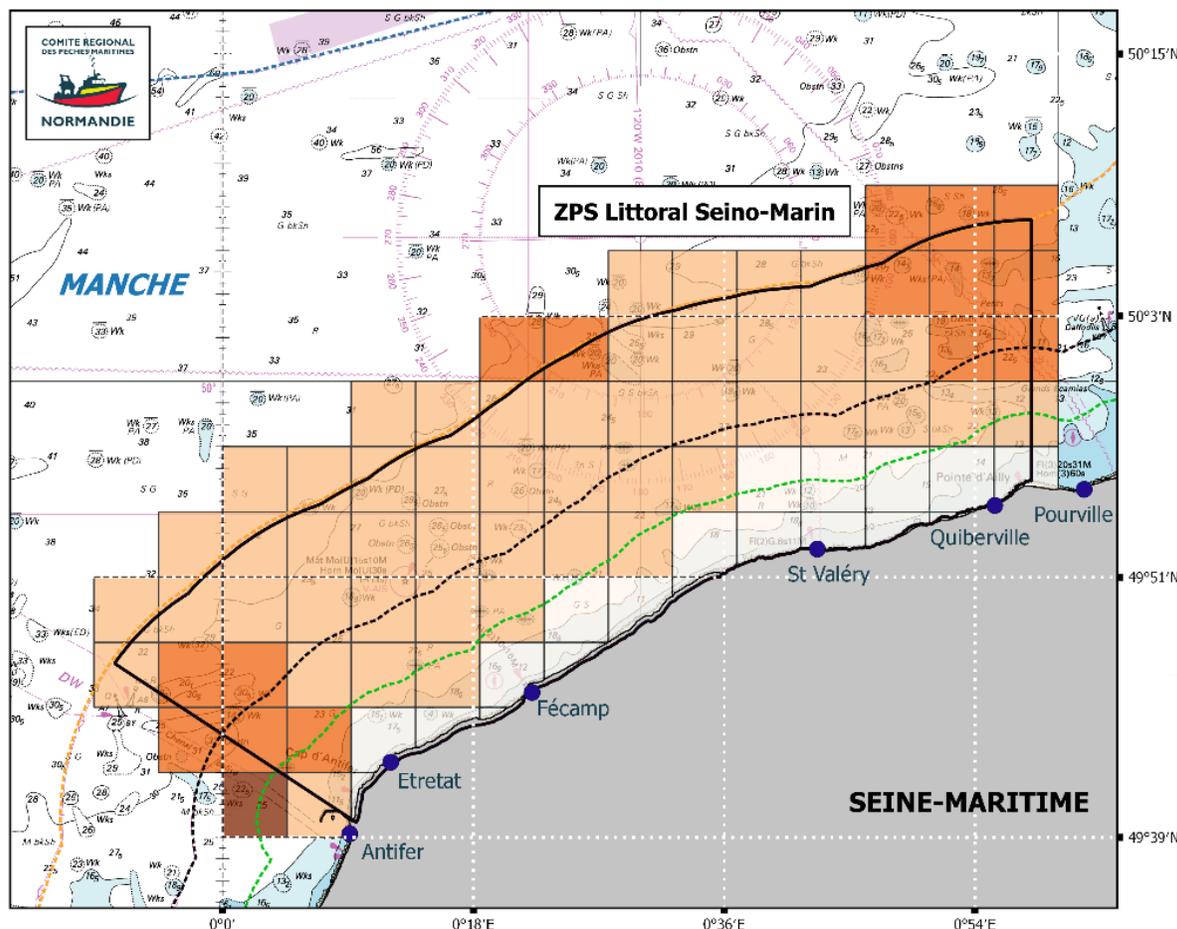
Intensité de la pêche aux filets trémaills Normandie et Hauts-de-France 2014

Chalut de fond à panneaux

Nombre de navires : 139

Taille des navires : <25 m

Espèces ciblées : divers poissons



Légende

□ Zone Protection Spéciale Littoral Seine-marin (Natura 2000 oiseaux)

--- Limite des 12 milles

--- Limite des 6 milles

--- Limite des 3 milles

● Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
% des combinaisons {mois*navires} des navires utilisant des chaluts de fond à esp. dém. (138 nav.)

□]0 - 3[

□]3 - 6[

□]6 - 9[

□]9 - 11.9[

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

Réglementation : Pratique encadrée par l'AEP stocks démersaux. Elle réglemente les caractéristiques des engins utilisés.

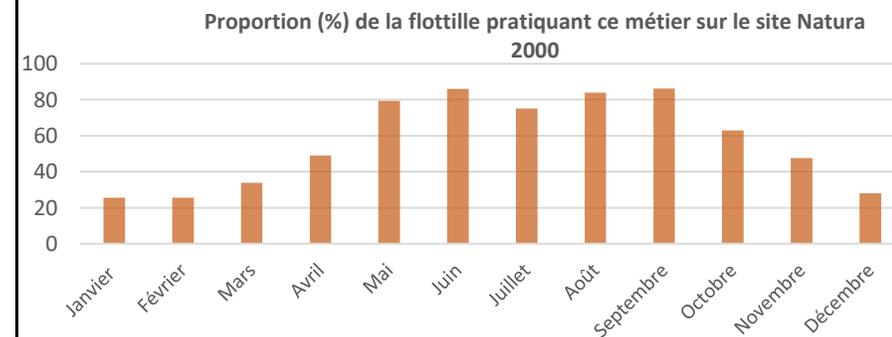
Pratiques :

Le chalut de fond est utilisé dans la ZPS pour cibler la sole principalement.

3 secteurs privilégiés : à l'Ouest situé entre Antifer et Etretat dans la bande des 3 à 12 MN, à l'Est de Quiberville à Pourville au large des 6 MN, et sur les 12 MN au large de Fécamp.

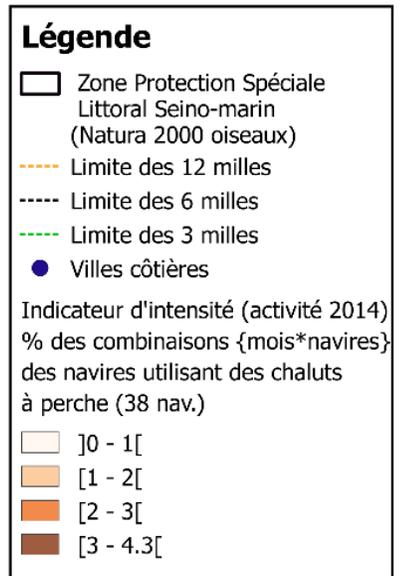
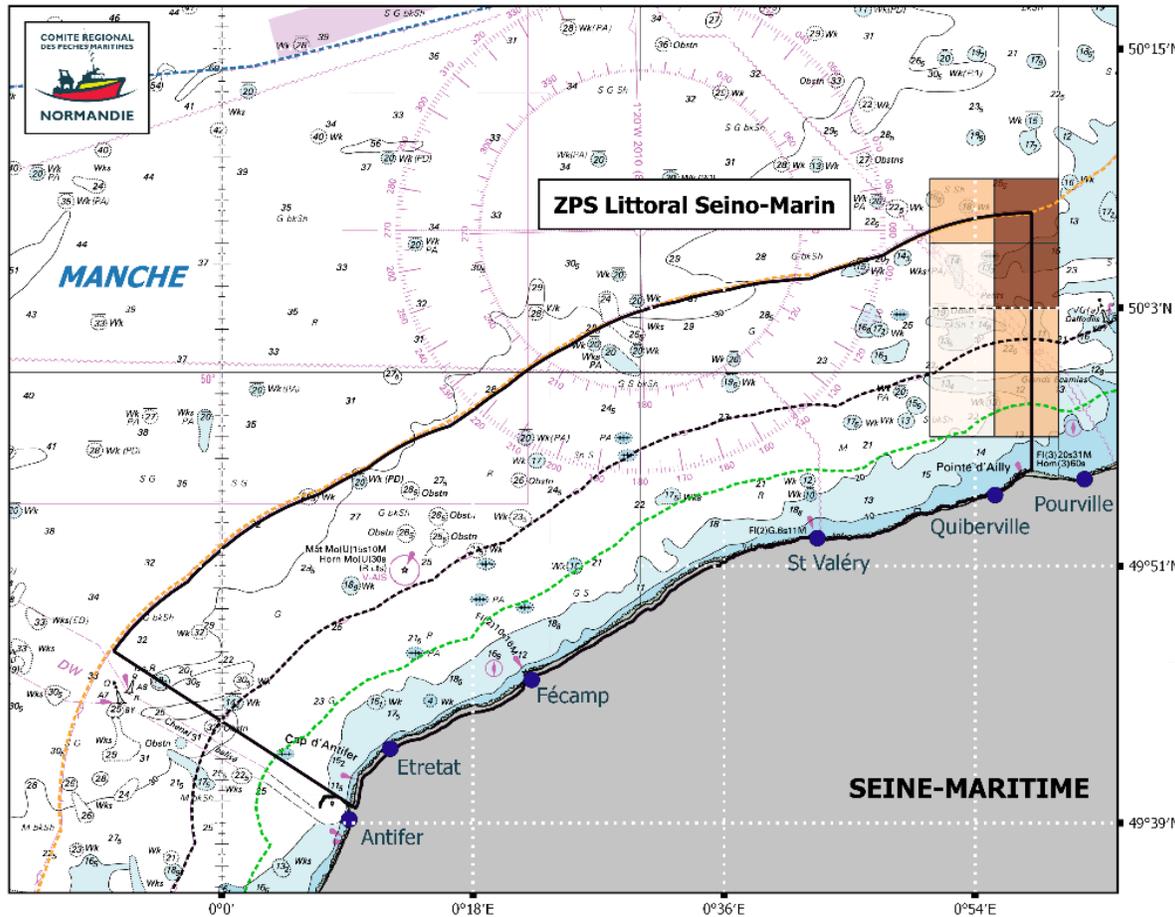
Le chalut de fond est utilisé toute l'année, avec un pic d'activité de mai à septembre lorsque la pêche à la coquille Saint-Jacques est fermée.

Intensité de la pêche aux chaluts de fond à espèces démersales Normandie et Hauts-de-France 2014



Chalut à perche

Nombre de navires : 38
 Taille des navires : <25 m
 Espèces ciblées : divers poissons



Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Logos: CRPMEM, GIS alpina

Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENA.

Intensité de la pêche aux chaluts à perche Normandie et Hauts-de-France 2014

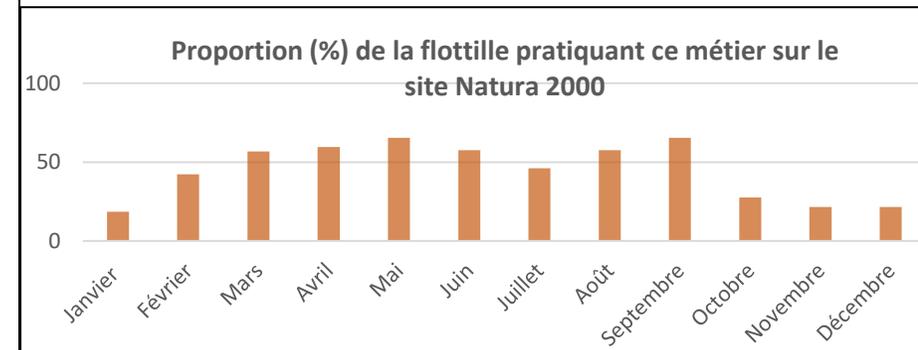
Réglementation :

Pratique encadrée par l'AEP stocks démersaux ainsi que par l'ANP Sole Manche Est. Elles réglementent les caractéristiques des engins utilisés.

Pratiques :

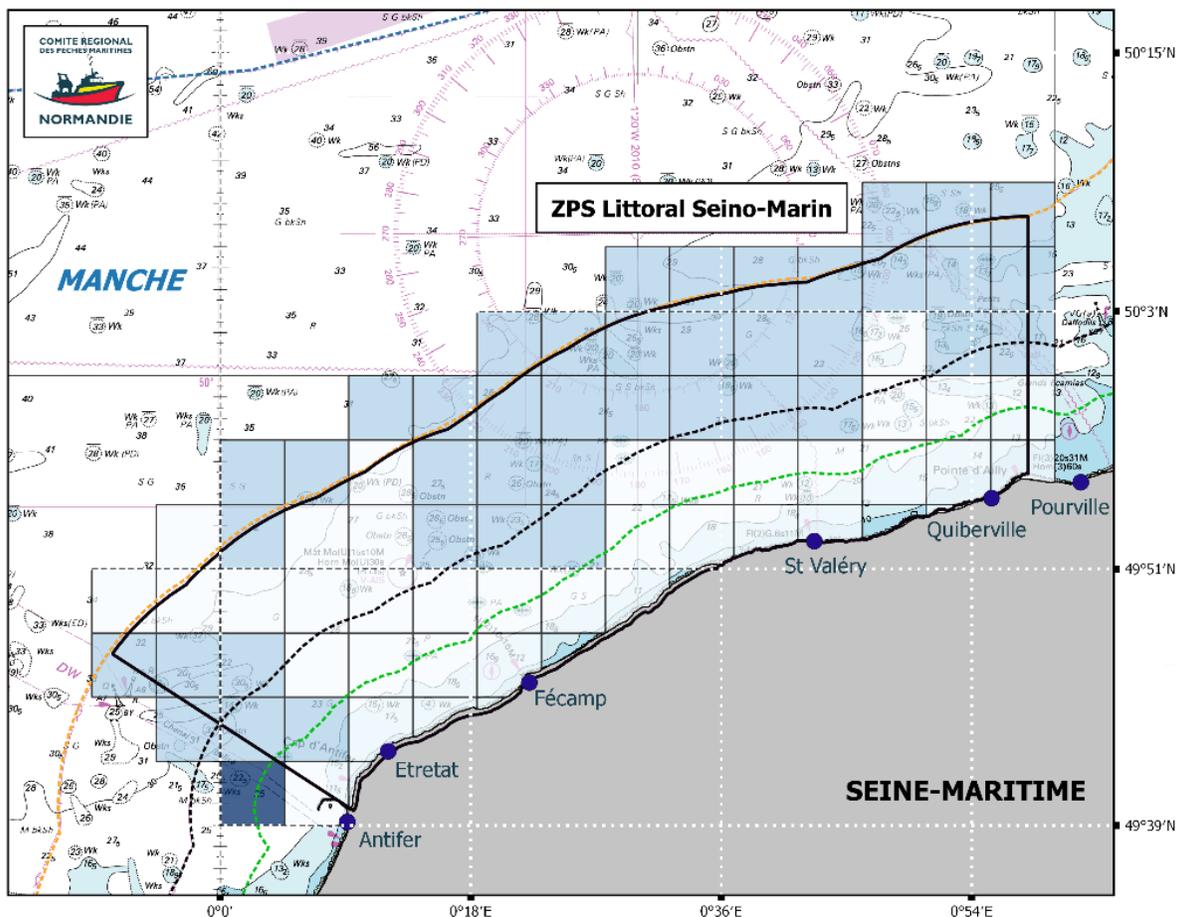
Peu représenté sur le site
 Pratique à l'Est dans la zone située entre Pourville et Quiberville entre 3 milles et 12 milles.

Il cible les espèces démersales (notamment la sole) et se pratique toute l'année principalement de mars à septembre



Chalut à grande ouverture verticale

Nombre de navires : 92
 Taille des navires : <25 m
 Espèces ciblées : divers poissons



Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seineo-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
 % des combinaisons {mois*navires} des navires utilisant des chaluts de fond GOV (91 nav.)

-]0 - 4[
- [4 - 8[
- [8 - 12[
- [12 - 14.5[

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

Réglementation :

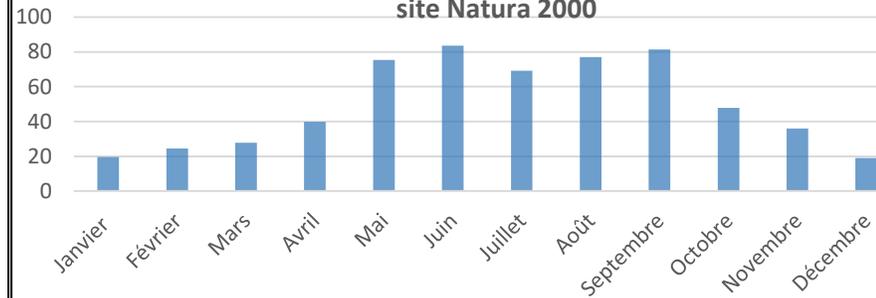
Pratique encadrée par l'AEP stocks démersaux ainsi que par l'ANP Sole Manche Est. Elles réglementent les caractéristiques des engins utilisés.

Pratiques :

Utilisé pour cibler les espèces pélagiques. Il se pratique au-delà des 6 milles entre Fécamp et Pourville, avec un pic en frontière de la ZPS au niveau de la zone dérogatoire de chalutage d'Antifer.

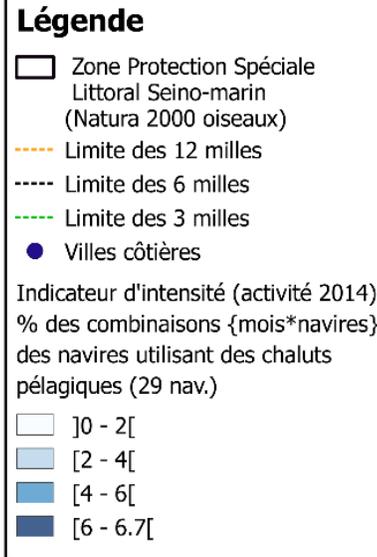
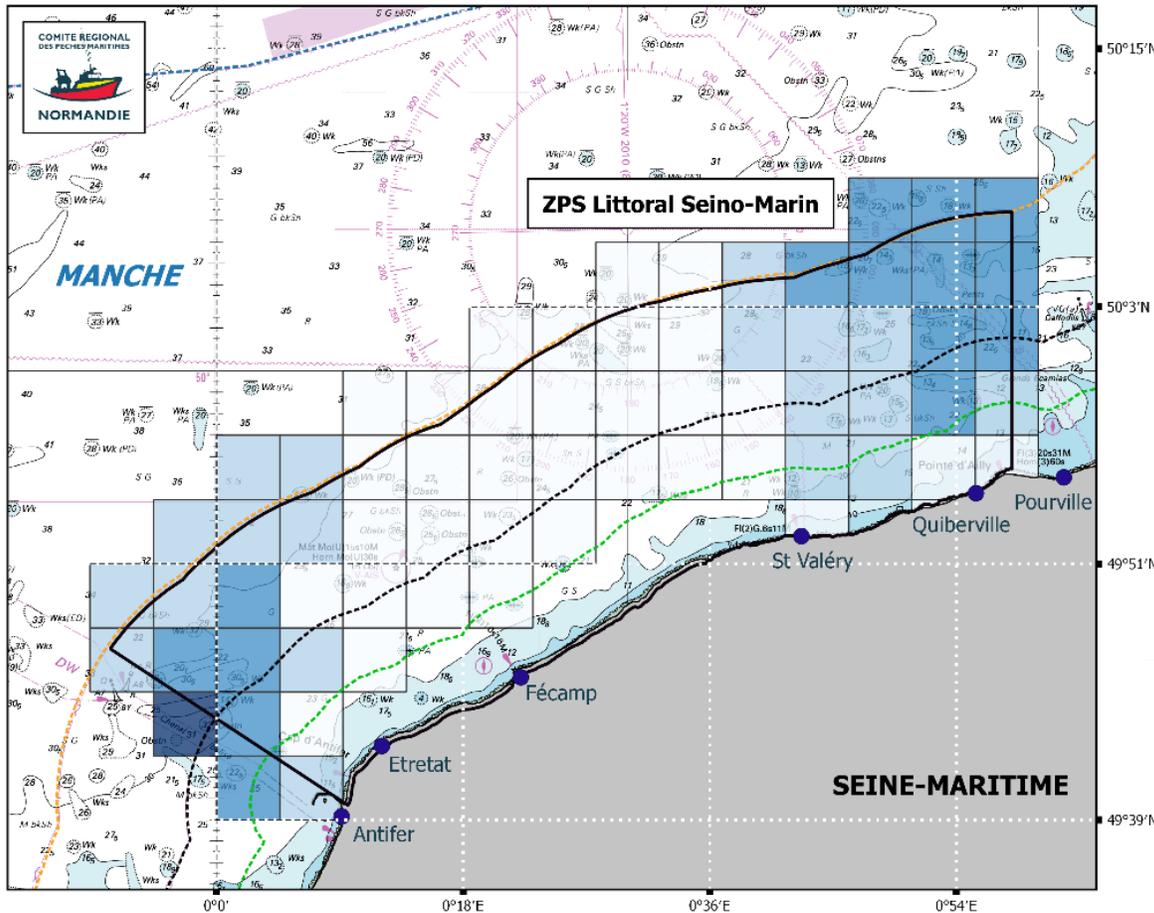
Majoritairement utilisé entre mai et septembre lorsque la pêche à la coquille Saint-Jacques est fermée.

Proportion (%) de la flotte pratiquant ce métier sur le site Natura 2000

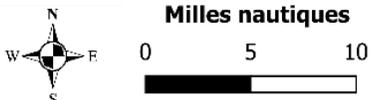


Chalut pélagique

Nombre de navires : 29
 Taille des navires : <25 m
 Espèces ciblées : divers poissons



Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

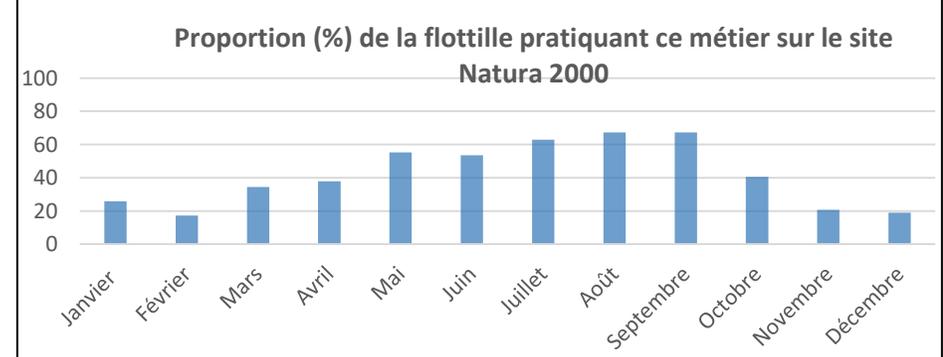
Réglementation : le chalut pélagique ne présente pas de réglementation spécifique.

Pratiques :

2 zones de pratiques au sein de la ZPS :

- à l'Ouest entre Antifer et Etretat entre 3 et 12 milles
- à l'Est entre Saint-Valéry-en-Caux et Pourville entre 3 et 12 milles.

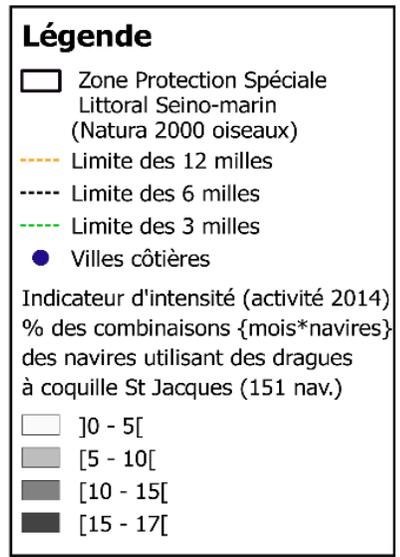
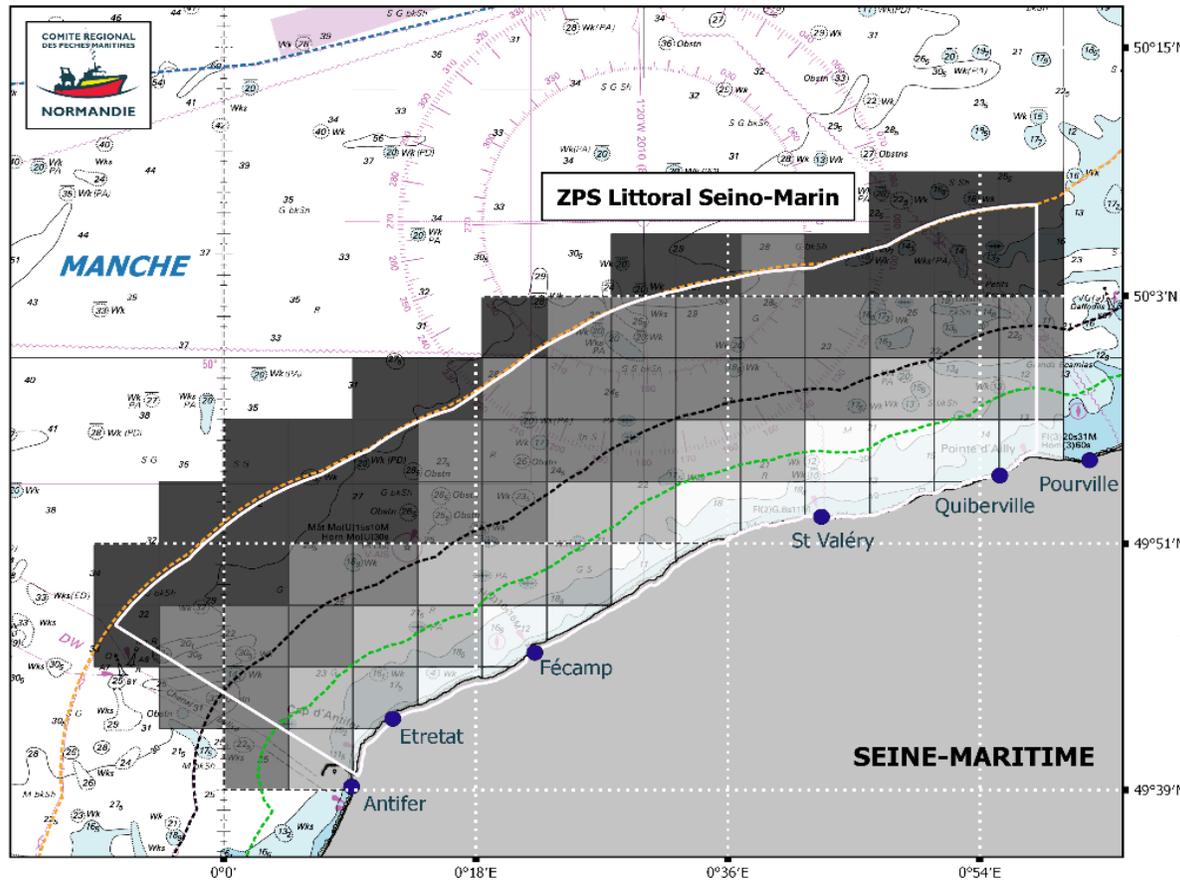
Il cible majoritairement les espèces de types rouget-barbet et hareng entre mars et septembre.



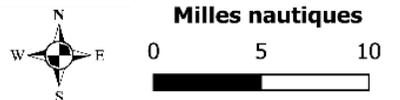
Intensité de la pêche aux chaluts pélagiques Normandie et des Hauts-de-France en 2014

Drague à coquille Saint-Jacques

Nombre de navires : 151
 Taille des navires : <21 m
 Espèces ciblées : coquille Saint-Jacques



Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 HdF : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et HdF, SHOM, GIS VALPENNA.

Intensité de la pêche aux dragues à coquilles St Jacques Normandie et Hauts-de-France 2014

Réglementation :

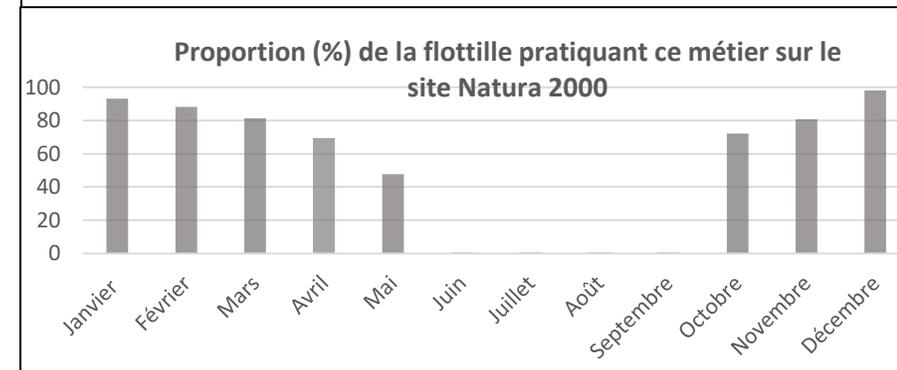
Pêche régie par la licence « bande côtière Seine Maritime »

Contingent est de 250 navires.

Cette pêche ne peut être ouverte qu'entre le 1er octobre et le 14 mai. Elle est réglementée par des mesures de gestion (quotas, temps de pêche, nombre de dragues...) et ne peut s'exercer que sur un secteur précis (sauf dérogation).

Pratiques :

La ressource est fluctuante et fait l'objet d'un suivi depuis 2018 permettant d'adapter chaque année les quotas de pêche

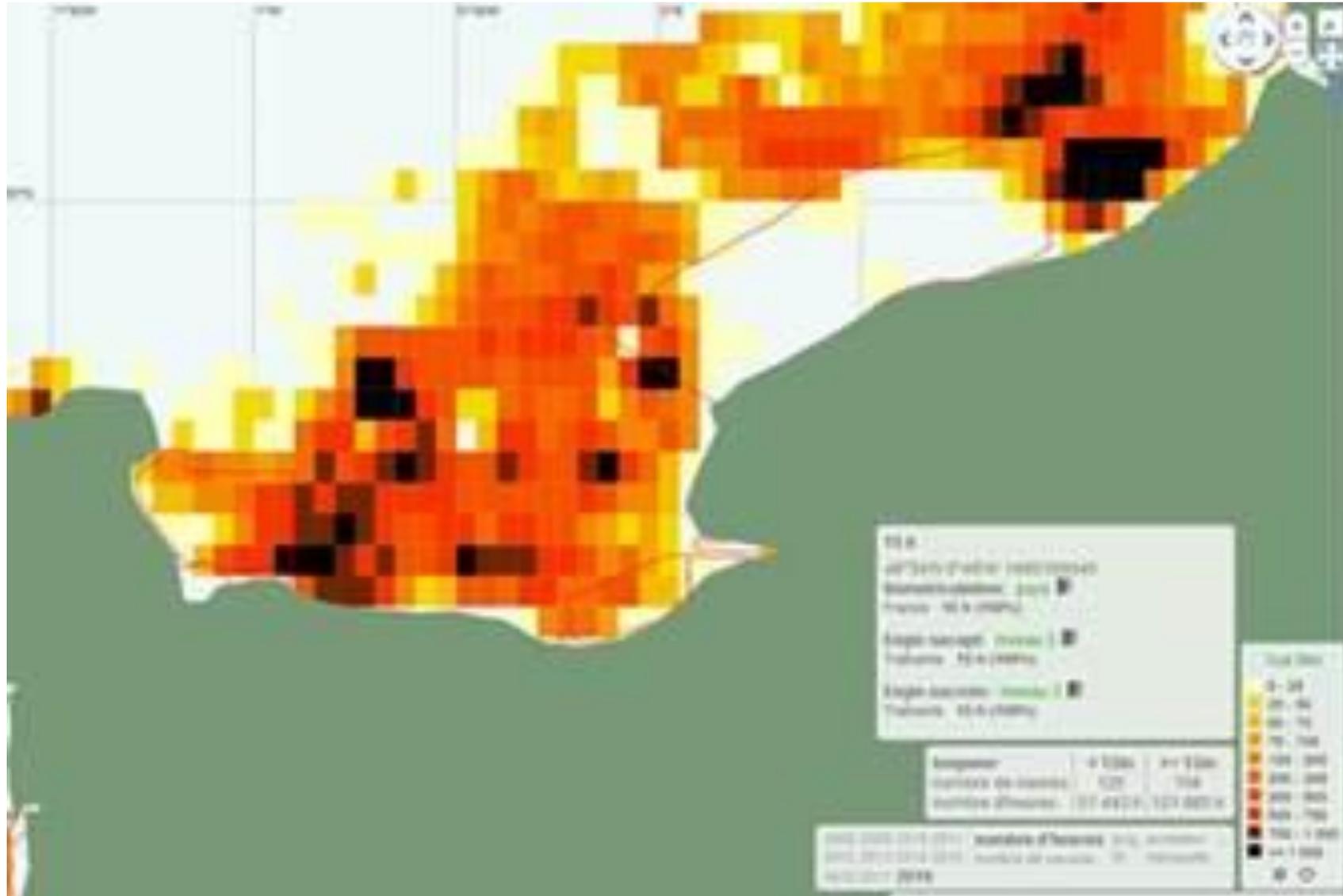


Drague à coquille Saint-Jacques

Nombre de navires : 151

Taille des navires : <21 m

Espèces ciblées : coquille Saint-Jacques



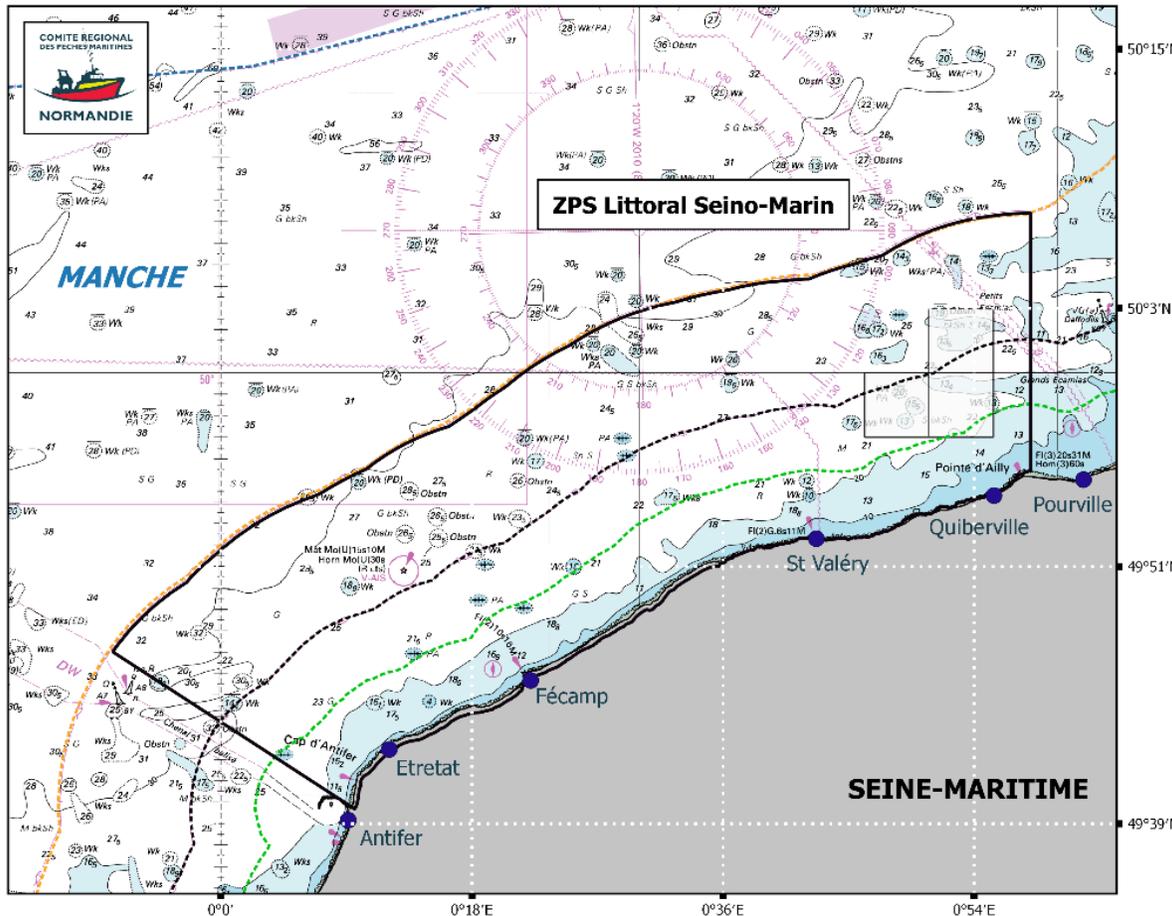
AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement



Drague à moules

Nombre de navires : 20
 Taille des navires : <12 m
 Espèces ciblées : Moule



Légende

- Zone Protection Spéciale Littoral Seine-marin (Natura 2000 oiseaux)
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Villes côtières

Indicateur d'intensité (activité 2014)
 % des combinaisons {mois*navires} des navires utilisant des dragues à moules (20 nav.)

0.42

Normandie : exhaustivité (83,4 %)
 Hdf : éch. 36,9 % -> élévation (précision 10%)



Système de coordonnées : WGS84
 Projection : World Mercator (EPSG 3395).

Réalisation : CRPMEM N - 2018.
 Sources : AFB, CRPMEM N et Hdf, SHOM, GIS VALPENNA.

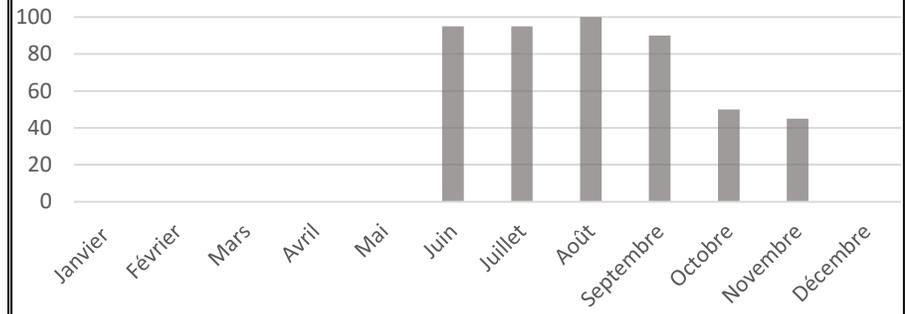
Réglementation :

Licence spécifique avec un contingent de 53 navires (objectif de tendre vers 38 licences).
 La pêche ne peut être autorisée qu'à partir du 1^{er} juin.

Pratiques :

La ressource est fluctuante : depuis 2017, un suivi est réalisé afin d'adapter au mieux les modalités de gestion (ouverture, quotas..) pour ces gisements. L'activité dépend donc de la ressource et des résultats de cette étude.

Proportion (%) de la flotte pratiquant ce métier sur le site Natura 2000



Intensité de la pêche aux dragues à moules Normandie et Hauts-de-France 2014

Conclusion

Ces états des lieux sera validé lors du prochain COPIL prévu en **mars 2020**

Suite de la démarche

Identification des interactions avec les oiseaux marins

Définition d'objectif afin de maintenir ou d'atteindre le bon état écologique

Mise en place de mesures de gestion (réglementaires ou non)

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Rappel de la méthode et objectifs de l'étude

Objectif: **Caractériser les activités nautiques et aériennes proches et dans la ZPS**

- Deux questionnaires distincts:
 - Pratiques de loisirs nautiques (pêche embarquée, kite-surf, canoë-kayak...)
 - Pratiques de loisirs aériens (ULM, parapente...)

Questionnaires en 7 parties interrogeant sur: caractéristiques de la pratique, profil des pratiquants, interactions, Natura 2000 et activités de la structure...

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Bilan de l'étude

- ✓ 40 structures contactées (30 loisirs nautiques, 10 loisirs aériens)
- ✓ 21 entretiens réalisés (17 loisirs nautiques, 4 loisirs aériens)
- ✓ **Taux de participation: 52,5%**
- ✓ Seulement 2 réponses négatives

Type d'activité	Activités	Entretiens concernant la pratique
Loisir nautique (pêche)	Pêche embarquée	5
	Pêche du bord (canne)	2
	Pêche sous-marine	1
Loisir nautique	Navigation de plaisance à moteur	6
	Voile habitable	1
	Voile légère	6
	Canoë-kayak	6
	Jet-ski et activités motonautiques	1
	Plongée sous-marine	3
	Windsurf, kite-surf, surf et Stand Up Paddle	7
Loisir aérien	ULM	1
	Vol libre	3
	Planeur	0
	Parachute	0
	Aéromodélisme	0

Nombre d'entretiens par pratique

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Pêches récréatives (embarquée et au bord)

- Présentes le long de la côte et au large
- Pratique la plupart du temps non encadrée
- Nombreuses techniques de pêches et espèces visées
- Pratiquants majoritairement masculin et de plus de 40 ans.
- Toute l'année en fonction des conditions



Le bar et le lieu jaune sont des espèces très appréciées des pêcheurs de loisir,
B. DUMEAU - AFB

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

La voile habitable et la plaisance à moteur

5 ports de plaisance en Seine-Maritime:

- Le Tréport
- Dieppe
- Saint-Valéry-en-Caux
- Fécamp
- Le Havre



Port de plaisance de Dieppe, A. PERIER - AFB

+ 100 000 bateaux immatriculés en 2018 (Seine-Maritime et Eure) soit 4% de la flotte métropolitaine

- Présence surtout le long du littoral
- Nombreuses associations et quelques entreprises dans le secteur (promenade en bateau)
- La plaisance à moteur très souvent liée à une activité de pêche
- Toute l'année en fonction des conditions

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

La voile légère

- Pratique très répandue dans toutes les communes littorales
- Nombreuses structures dans le secteur (clubs, écoles et associations)
- Grande diversité de pratiquants
- Saisonnière



Optimists à Etretat - Voilesetgalets

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Canoë-kayak

- 4 structures affiliées à la Fédération Française de Canoë-Kayak (Le Havre, Fécamp, Veulettes-sur-mer)
- Pratique libre ou encadrée
- Toujours à la côte (point d'intérêt + réglementation)



La réglementation appliquée à la pratique du kayak, Sources: kayak-sillages



Kayak au Tilleul, A. PERIER - AFB

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Jet-ski et autres activités motonautiques

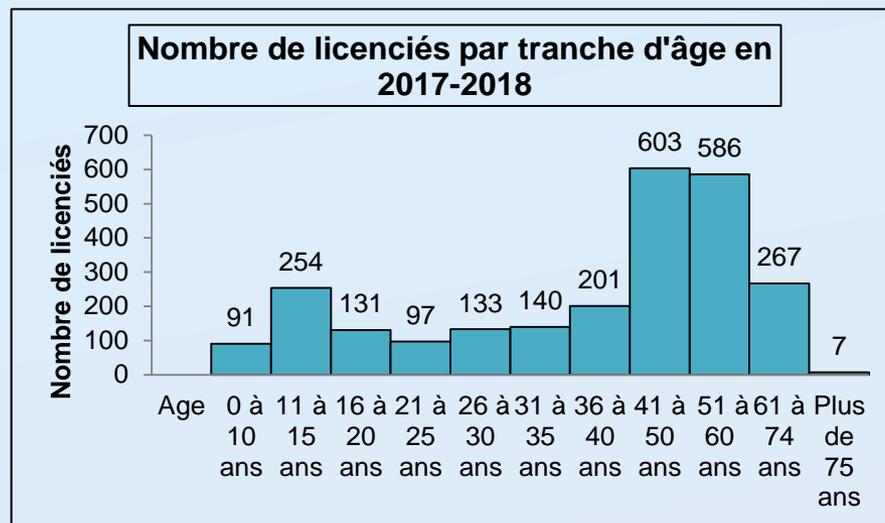
- Pratique libre et encadrée
- 2 structures commerciales: à Fécamp et à Saint-Jouin-Bruneval
- Le long du littoral (intérêt paysager)
- Activité saisonnière
- Plusieurs manifestations sportives organisées dans et à proximité de la ZPS

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Plongée sous-marine

- Pratique essentiellement encadrée
- 37 structures en Seine-Maritime
- Des licenciés surtout masculins et de plus de 40 ans
- Peut se pratiquer à priori toute l'année en fonction des conditions météo



Répartition des licenciés de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins en Seine-Maritime par tranche d'âge en 2017-2018 (Source: CODEP, 2019)

- Localisée à quelques « spots » à la côte et aux épaves
- Les intérêts écologiques et historiques sont fortement mis en avant

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Windsurf, kite-surf, surf et Stand Up Paddle

- Pratiques très localisées, ponctuelles et saisonnières
- Quelques structures dans et proche ZPS (Saint-Aubin-sur-Mer, Pourville..)
- Des pratiques attirants surtout les jeunes (20 – 40 ans) de sexe masculin
- Cas particulier du SUP



Les plages de Dieppe et de Pourville (première valleuse) peuvent ponctuellement faire l'objet de sports de glisse, A. PERIER - AFB

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

L'ULM

- Multiaxe, pendulaire et paramoteur pratiqués dans et proches ZPS
- Départ depuis des pistes aménagées (Octeville, Sainte-Adresse, Sainte-Marguerite-sur-mer...)
- Pratique libre et encadrée
- Vol le long de la côte
- Toute l'année



*Pendulaire vers Antifer,
A PERIER - AFB*

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Le vol libre

- Parapente (et delta) présents à proximité et dans ZPS
- Départ depuis plusieurs pistes inégalement exploitées
- Secteur d'Octeville à Antifer particulièrement fréquentée
- Pratique à proximité des falaises
- Nécessite des conditions météorologiques spécifiques
- Généralement des pratiquants masculin de plus de 40 ans
- Présence très ponctuelle de cerf-volant à la côte



Piste de décollage à Octeville, A. PERIER - AFB

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Le planeur

- Non pratiqué ou rare à proximité de la ZPS

Le parachute

- Pratiqué depuis les aéroports et aérodromes locaux

Aéromodélisme

- Pratique occasionnelle du « vol de pente » avec planeur depuis quelques pistes connues hors ZPS.

Drone

- Nouvelle pratique potentiellement présente partout
- De plus en plus de demandes de survol pour des besoins de communication



Vol de pente, Source: Electrofly Fontenay

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Activités balnéaires

- Dans les valleuses et les côtes basses
- Saisonnières

Randonnées

- Pédestres, équestres ou à vélo
- Pratiquées inégalement sur le territoire
- GR 21 longeant les falaises
- Fréquentation ponctuelle de l'estran



Sentier littoral près de la valleuse d'Antifer, A. PERIER

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Autres activités

Suivis scientifiques:

- Etudes ornithologiques du GONm
- Autres suivis scientifiques

Autres activités sportives:

- Char à voile
- Longe-côte

Manifestations et spectacles:

- Spectacles « son et lumière »
- Feux d'artifices



Fulmar sur une corniche photographié lors d'une comptage du GONm, BUNEL GONm



Char à voile, thalassa.com

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Cartographie des activités de loisirs

La méthode choisie:

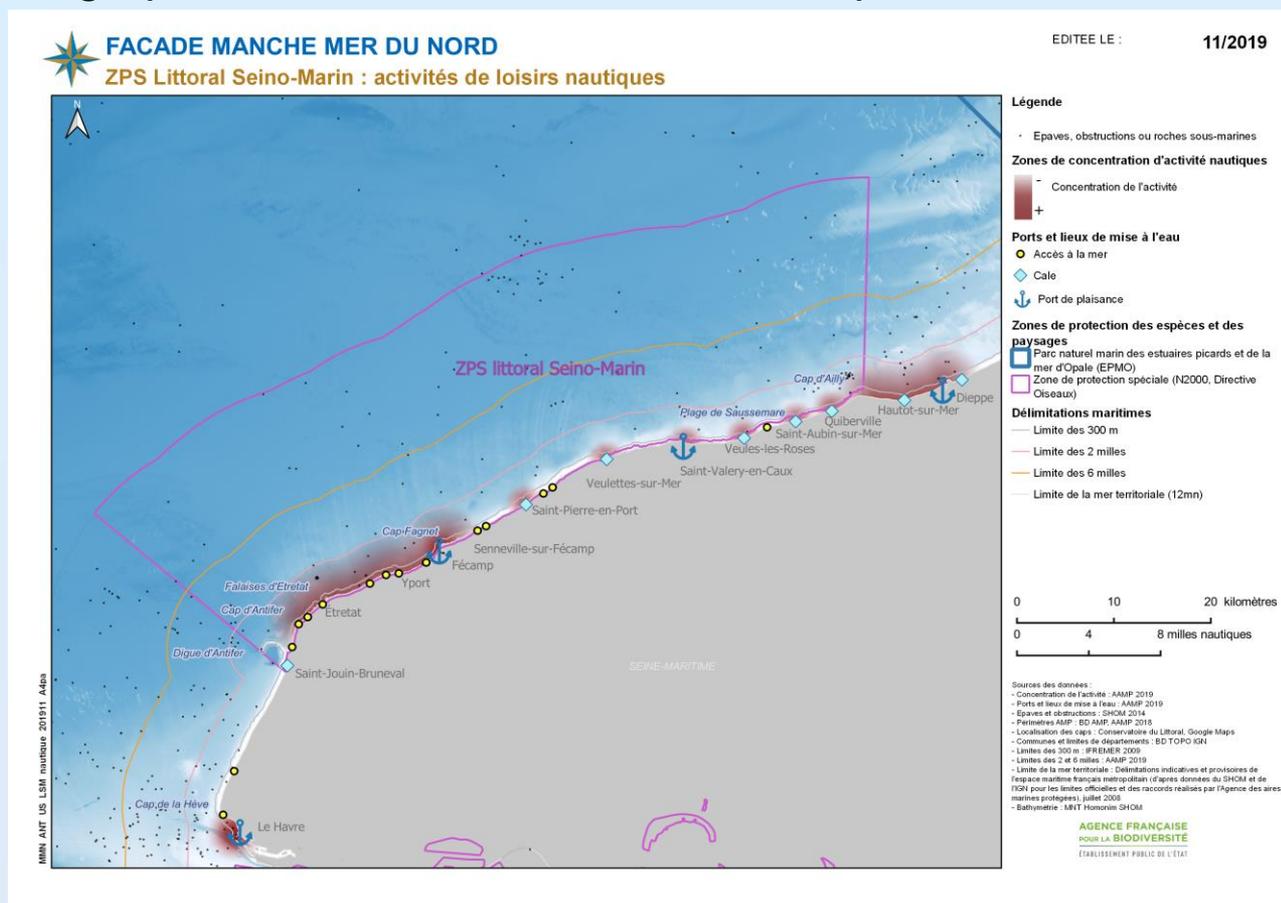
- Informations synthétiques
- Localisations des points de départs potentiels des activités
- Localisation des zones de fortes concentrations d'activités (ponctuelles, diffuses)
- Limites administratives et réglementaires en mer (activités nautiques uniquement).

Deux cartes distinctes: activités nautiques et activités aériennes

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

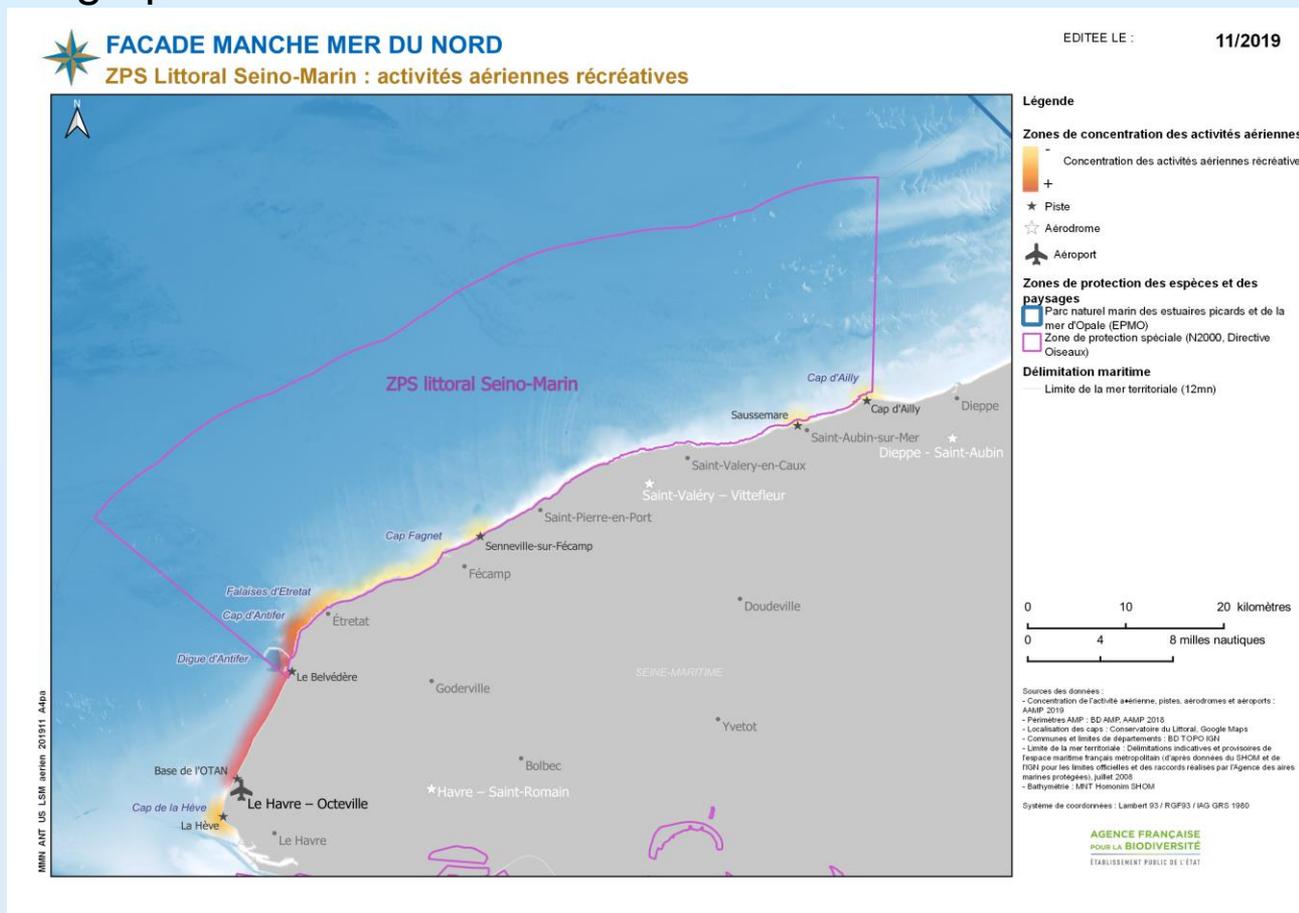
Cartographie des activités de loisirs nautiques



❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic des activités (récréatives)

Cartographie des activités de loisirs aériens



❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic du diagnostic des activités

Mise à jour des pressions

Légende:	
Activité professionnelle	(P)
Activité récréative	(R)
Niveau de pression faible	
Niveau de pression moyen	
Niveau de pression fort	
Niveau de pression très faible	
Niveau de pression inconnu ou négligeable	
Pression avérée	Av
Pression potentielle	Po

Pressions \ Activités	Apports de substances dangereuses - sources diffuses, sources ponctuelles, dépôt, notamment hydrocarbures	Apports de déchets (déchets solides, y compris les déchets microscopiques)	Mortalité/blessures	Captures accidentelles	Modification conséquente d'une zone fonctionnelle	Perturbation des espèces (aires de reproduction, de repos et d'alimentation, par exemple) due à la présence	Apports de sons anthropiques (impulsions, continus)
Transport maritime (P)	Av	Av				Po	Av
Activités portuaires (P)	Av	Av				Po	Av
Dragages (P)	Po	Po				Po	Av
Extraction de granulats (P)	Po				Po	Po	Av
Centrales nucléaires (P)	Av	Av			Po	Po	Av
Eoliennes à terre (P)		Po	Av		Av	Av	Av
Eoliennes en mer (P)	Po	Po	Av		Av	Av	Av
Déménagements et activités militaires (P)	Po	Po	Po		Po	Po	Av
Pêche professionnelle embarquée (P)	Po	Av	Av	Av	Po	Po	Av
Aquaculture et élevages marins (P)	Po	Po	Po	Po	Av	Po	Av
Pêche de loisir embarquée (R)	Po	Av	Av	Av	Po	Po	Av
Pêche à pied de loisir (R)		Po	Po filets fixes	Po	Po	Po	Av
Chasse (R)		Av	Av			Po	Av
Activités de loisirs nautiques (R)	Av	Av			Av	Po	Av
Activités de loisirs aériens (R)		Po			Po	Po	Av
Activités de loisirs terrestres (R)		Av			Av	Po	Av
Balnéotourisme (R)		Av			Av	Po	Av

❖ Tome 2 : Etat des lieux des activités

Finalisation du diagnostic du diagnostic des activités

Mise à jour des pressions

Légende:	
Activité professionnelle	(P)
Activité récréative	(R)
Niveau de pression faible	
Niveau de pression moyen	
Niveau de pression fort	
Niveau de pression très faible	
Niveau de pression inconnu ou négligeable	
Pression avérée	Av
Pression potentielle	Po

Pressions \ Activités	Perturbation lumineuse	Compétition trophique	Obstacle au mouvement	Introduction d'individus génétiquement différents d'espèces indigènes	Introduction ou propagation d'espèces non indigènes	Introduction de pathogènes	Autres
Transport maritime (P)	Av				Po	Po	
Activités portuaires (P)	Av					Po	
Dragages (P)	Po					Po	
Extraction de granulats (P)	Po						Po Erosion accrue
Centrales nucléaires (P)	Av						
Eoliennes à terre (P)	Av		Av				
Eoliennes en mer (P)	Av		Av				
Déménages et activités militaires (P)	Po						
Pêche professionnelle embarquée (P)	Po	Po					
Aquaculture et élevages marins (P)	Po				Po	Po	
Pêche de loisir embarquée (R)	Po	Po					
Pêche à pied de loisir (R)		Po					
Chasse (R)							
Activités de loisirs nautiques (R)	Po						
Activités de loisirs aériens (R)							
Activités de loisirs terrestres (R)							
Balnéotourisme (R)							

❖ Vos retours

La parole est à vous

❖ Organisation du GT

Rappel de la démarche Natura 2000 et du calendrier

1) TOME 1: Etat des lieux du Patrimoine Naturel

Retour sur la dernière version

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

2) TOME 2: Etat des lieux des activités

Retour sur la dernière version

Etat des lieux de la pêche professionnelle

Finalisation du diagnostic des activités

3) Prochaines étapes

4) Atelier: Définir les Objectifs à Long Terme

❖ Prochaines étapes

L'Etat désigne le site

Les préfets mettent en place le COPIL

Le Comité de pilotage

Définit les objectifs et mesures : DOCOB

Diagnostics

Enjeux/objectifs

Mesures de gestion

Opérateur propose et le COPIL valide

Les préfets approuvent le DOCOB

Mise en œuvre des actions

COPIL de validation

« Etat des lieux »

2020

Groupe de Travail

« Objectifs à Long Terme, Objectifs
Opérationnels et mesure de gestion »

2020

COPIL de validation

« Objectifs et mesures de
gestion »

A définir

❖ Organisation du GT

Rappel de la démarche Natura 2000 et du calendrier

1) TOME 1: Etat des lieux du Patrimoine Naturel

Retour sur la dernière version

Finalisation du diagnostic du patrimoine naturel

2) TOME 2: Etat des lieux des activités

Retour sur la dernière version

Etat des lieux de la pêche professionnelle

Finalisation du diagnostic des activités

3) Prochaines étapes

4) Atelier: Définir les Objectifs à Long Terme

❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

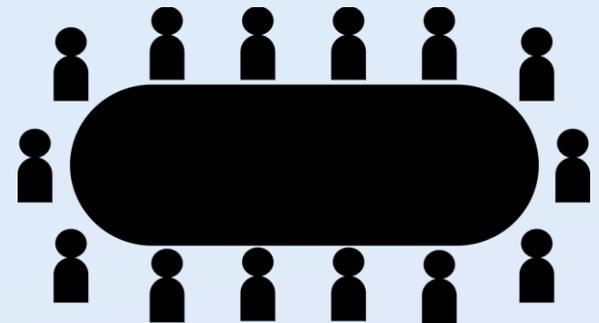
Présentation de l'atelier et objectifs

Pourquoi réfléchir ensemble à des Objectifs à Long Termes (OLT) ?

- Pluri-compétence des acteurs membres du GT
- Concertation dans une logique de cohérence territoriale
- Ouverture vers de nouvelles possibilités

Organisation

1. Quelques définitions...
2. Brainstorming et réflexion individuelle
3. Construction des OLT par groupe
4. Restitution des ateliers
5. Discussion



❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme

Définition:

Un Objectif à Long Terme définit l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver. Autrement dit: c'est ce vers quoi l'on veut aller à long terme (15 ans). Cela indique ce que l'on veut atteindre, et non ce que l'on veut faire.

A quoi servent les OLT?

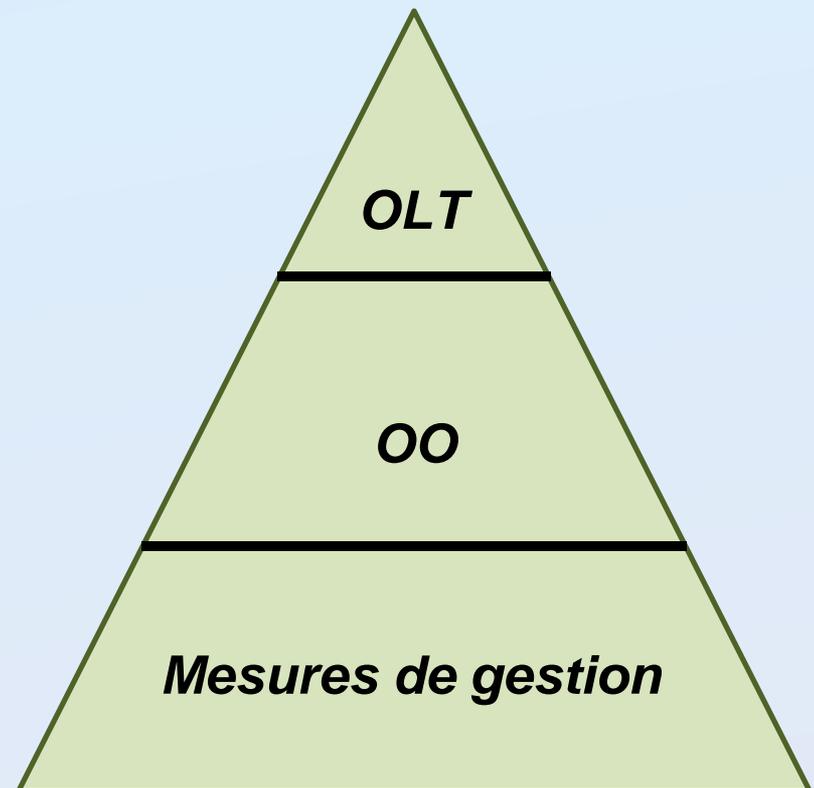
Les OLT vont permettre de **définir plusieurs grands axes de conservation** qui vont guider les mesures de gestion futures liées aux enjeux.

Et après?

Une fois les OLT définis, on établit des **Objectifs Opérationnels**.

Les Objectifs Opérationnels (OO) vont être concrétisés sous la forme de **mesures de gestion**.

Par la désignation des sites, les États (UE) s'engagent à maintenir ou restaurer l'état favorable de conservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire présents.



❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme: identifier les priorités

Echelles des OLT

Un OLT peut cibler un **enjeu** (fulmar boréal), un groupe **d'enjeux** (alcidés) ou aller même à une **échelle plus large** (oiseau nicheur).

Cible des OLT

Les OLT se définissent en fonction de notre niveau de connaissance et de notre niveau d'exigence pour les enjeux visés.

Attention: un faible niveau de connaissance sur un enjeu ne veut pas dire qu'il ne sera pas pris en considération dans les objectifs définis et les mesures qui en découleront!

Priorisation des OLT

Les OLT choisis doivent concerner **toutes les espèces** pour lesquelles le site a été désigné, tout en établissant un cadre plus précis pour les enjeux les plus forts.



Attention! Objectif à Long Terme # enjeu

❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Rappel des enjeux

Sur la ZPS littoral Seino-marin, plusieurs enjeux sont maintenant clairement définis

Des espèces d'oiseaux nicheurs

- Goéland argenté
- Fulmar boréal
- Mouette tridactyle
- Faucon pèlerin
- ...

Des espèces d'oiseaux hivernants

- Plongeurs (arctique et catmarin)
- Goéland marin
- Grand cormoran
- Alcidés (guillemot de Troïl, pingouin torda)
- Grand labbe
- ...

De nombreux oiseaux migrateurs de passage

Documents distribués

*Synthèse des enjeux sur la ZPS
+ Importance par échelle*

**Quels sont les OLT à
fixer pour atteindre le
Bon Etat Ecologique des
enjeux sur le site?**

❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme: réflexion individuelle

Première phase:

A l'aide des mots clés et de manière individuelle, **vous proposez 3 à 6 OLT de votre choix.**

Documents d'aide à la rédaction des OLT:

- Synthèse des enjeux sur la ZPS
- TOME 1 et TOME 2 du DOCOB
- Classement des espèces sélectionnées par importance géographique sur le site

Rappel:

Un Objectif à Long Terme définit l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu' il faut viser pour le préserver.

Par la désignation des sites, les États s'engagent à maintenir ou restaurer «l'état favorable de conservation» des habitats ou espèces d'intérêt communautaire présents.



Attention! Objectif à Long Terme # enjeu

Mais d'abord, un exemple...

❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme: réflexion individuelle - Exemple

Contexte:

Zone Natura 2000 couvrant un espace dunaire sur la côte atlantique

Enjeux:

- Panicaut maritime
- Oiseaux nicheurs (gravelot à collier interrompu, grand gravelot...) et hivernants (tadorne de Belon, plongeurs, oie cendrée...)
- Lézard ocellé

Objectifs à Long Terme possibles:

- **Maintenir** les zones de nidification du gravelot à collier interrompu
- **Rétablir** les zones d'hivernage des oiseaux d'eau en arrière dune
- **Restaurer** les habitats à panicaut maritime dans la dune blanche
- **Maintenir** le bon état de conservation de la population du lézard ocellé

❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme: réflexion individuelle – mots clés

Mouette tridactyle
Alcidés
Reposoir
Hivernage
Habitat
Reproduction
Maintenir
Améliorer
Alimentation
Garantir
Plongeurs
Migration
Fulmar boréal
Zone intertidale
Préserver
Migrateurs
Restaurer
Grand labbe
Conserver
Falaise
Hivernants
Rétablir
Zone de nourrerie
Estran
Fou de Bassan
Mer
Nicheurs
Goéland marin

❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme: rédaction en groupe

Seconde phase:

Les participants **se rassemble en groupe.**

En mettant en commun vos compétences et vos OLT définis durant la première phase, **vous formulez 3 à 6 OTL par groupe.**

Ces OLT peuvent être ceux définis précédemment ou de nouveaux.

Il vous faudra ensuite prioriser ces OLT.

Que veut-on atteindre sur le long terme?

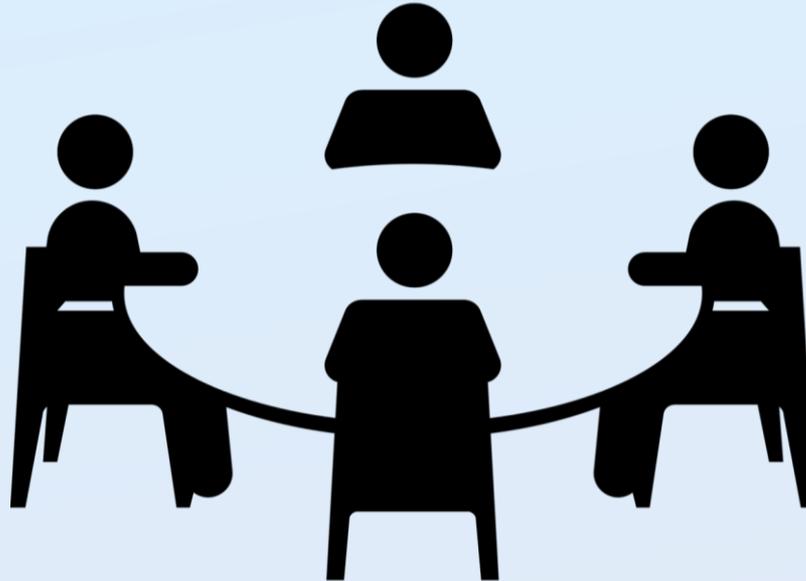
Notre OLT est-il atteignable?

Notre OLT est-il suffisamment ambitieux?

****Comment va-t-on atteindre l'état souhaité?***

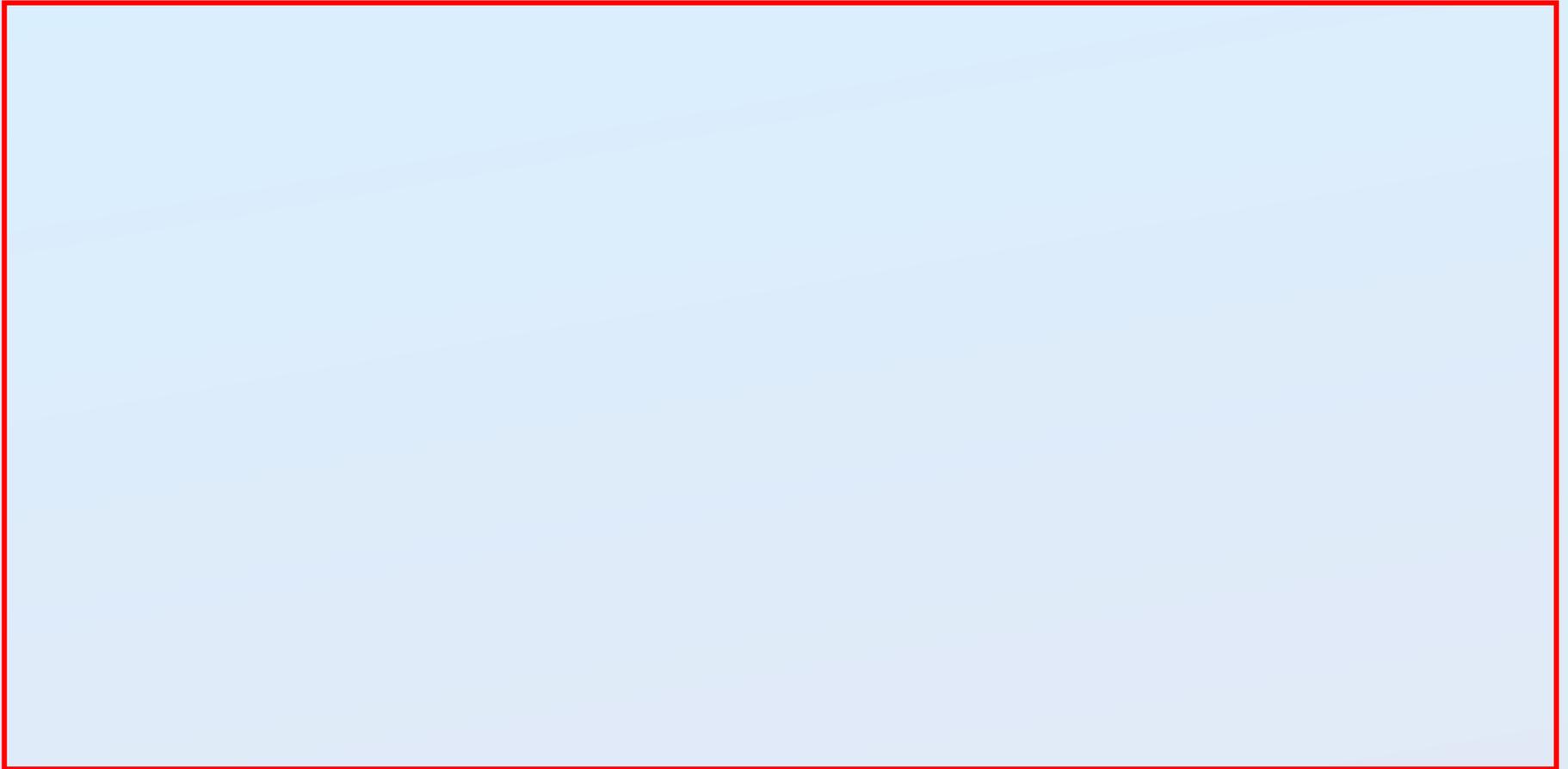
❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme: rédaction en groupe



❖ Atelier: définir les Objectifs à Long Terme

Les Objectifs à Long Terme: restitution des OLT





LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

COMITE REGIONAL
DES PECHES MARITIMES



NORMANDIE

l'Europe
s'engage
en France
avec le **FEMP**



Antonin GIMARD

**Chargé de mission « Usages industriels,
aménagement maritimes et gestion du milieu marin »
Opérateur Natura 2000 - ZPS Littoral Seino-marin
Département des milieux marins**

Tel : [+33 \(0\)2 32 85 90 87](tel:+330232859087) (3187)

**Agence Française pour la Biodiversité - Antenne
Manche Mer du Nord**

DIRM, 4 rue du colonel Fabien, BP 34, 76083 LE HAVRE
Cedex

www.agence-francaise-biodiversite.fr

Adrien PERIER

**Chargé de mission appui à la mise en œuvre de Natura
2000 en mer en Normandie: ZPS Littoral Seino-marin
Antenne de façade maritime - Manche Mer du Nord
Département Milieux marins**

Tél: [+33 \(0\)2 32 85 90 88](tel:+330232859088) (3188)

Agence Française pour la Biodiversité

DIRM MMN, 4 rue du Colonel Fabien, BP34, 76083 LE
HAVRE Cedex

www.agence-francaise-biodiversite.fr

Merci à toutes et à tous

